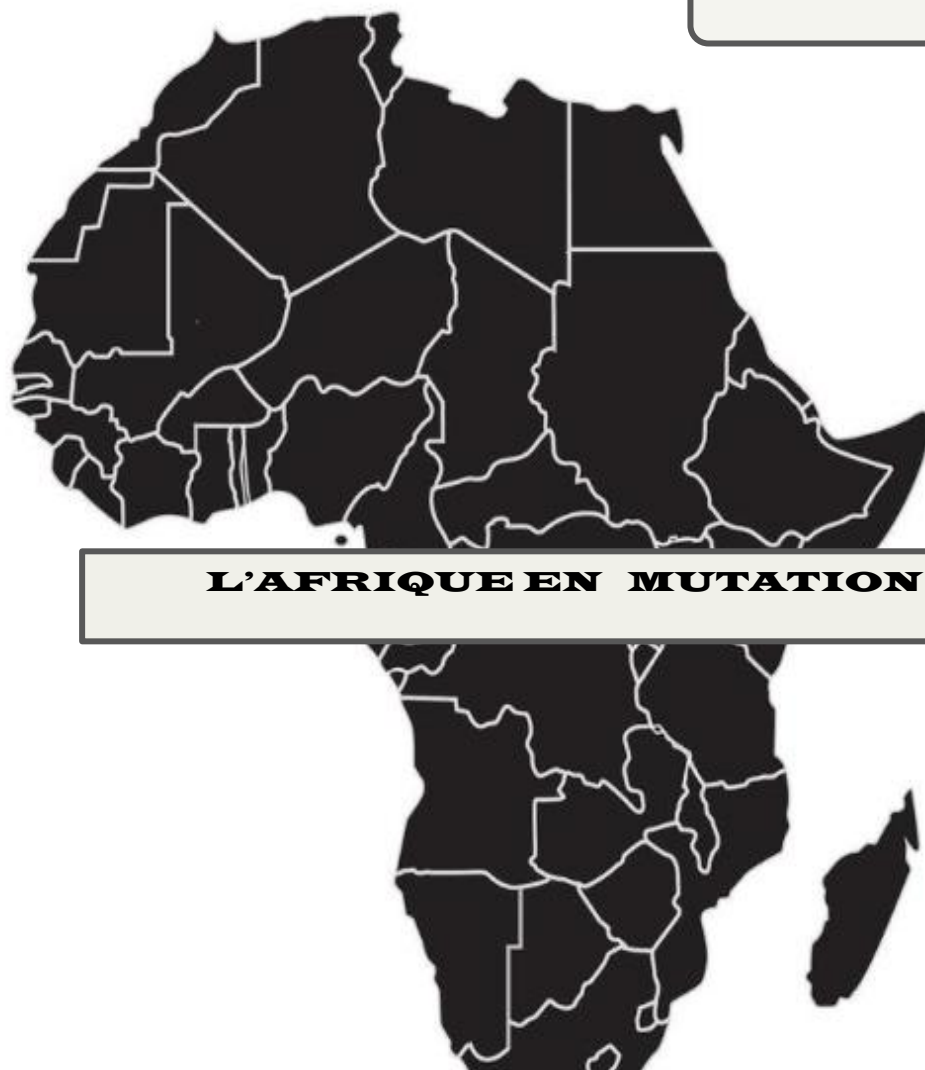




L'AFRIQUE EN MUTATION

VARIA

L'Afrique en mutation

***Revue Africaine des Mutations Sociales et
Politiques, Vol.2, n°2, 2026.***

Revue pluridisciplinaire, L'Afrique en Mutation publie selon une périodicité trimestrielle des recherches sur les mutations sociales et politique qui se produisent en Afrique et/ou qui ont une incidence considérable sur l'Afrique contemporaine.

L'AFRIQUE EN MUTATION

Revue Africaine des Mutations Sociales et Politiques, Vol.2, n°2, 2026

DIRECTEUR

Laurent Charles **ABEDIER**

Comité de rédaction

Mouna **HILMI**, Université Mohammed V

Laurent Charles **BOYOMO ASSALA**,
Université de Yaoundé II

Simon **NGONO**, Université de Grenoble-
Alpes

Etienne **BOURREL**, Université de Lyon 2-
France

Guillaume **EKAMBI DIBONGUÈ**, Université
de Douala

Paul **ABOUNA**, Université de Yaoundé I

Eric **NGANGO YOUNBI**, Université de
Maroua

Coordonnateur/ Directeur du numéro

Aristide M. **MENGUELE MENYENGUE**

Secrétariat à l'édition

Béatrice **KELMAN**

Conseil Éditorial/Comité Scientifique

Ibrahim **MOUICHE**, Université de Yaoundé
II, Julia **GALMICHE-ESSUE**, Département
des arts, langues et littératures, Université de
Sherbrooke ; Manassé **ABOYA ENDONG**,
Université d'Ébolowa ; Yves Paul
MANDJEM, Université de Yaoundé II, Walter
BRUYERE-OSTELLS, Institut d'Etudes

Politiques d'Aix
(France), Babacar
GUEYE, Université
Cheick-Anta Diop.

L'AFRIQUE EN MUTATION :

Revue Africaine
des Mutations
Sociales et
Politiques, Vol.2,
n°2, 2026

L'Afrique en mutation

INFORMATION SUR LA REVUE

Fondée en 2022,
L'Afrique en Mutation est
une revue internationale qui
a vocation à analyser les
dynamiques culturelles,
sociales et politiques en
cours dans le continent
africain.

Revue pluridisciplinaire,
L'Afrique en Mutation
publie selon une périodicité
semestrielle des recherches
sur les mutations sociales et
politiques qui se produisent
en Afrique et/ou qui ont une
incidence considérable sur
l'Afrique contemporaine.

SOMMAIRE

Aristide M. Menguele Menyengue

Note éditoriale

Cyrus Dariel Mbengue Moukouri

Les trois âges de l'intégration des chefs traditionnels dans le champ politique moderne au Cameroun (1947-2026) : l'âge d'or, l'âge de l'effacement et l'âge de la renaissance

11-41

Alphonse Bernard Amougou Mbarga

Droit, identités et société : réflexions sur la conceptualisation de l'autochtonie au Cameroun

42-53

Louis Paul Ongono

La réforme de la Commission de l'Union africaine : analyse des mutations engendrées par la réforme institutionnelle de l'Union africaine

54-67

Yannick Jeannot Mbom,

La riposte africaine au coronavirus : une démarcation complexe vis-à-vis du modèle occidental

68-100

Catche, Mohamadou Azzedine

Instabilité et intégration en Afrique centrale : le cas de la CEEAC

101-119

Cédric Arnold Angon Menyengue

La politisation du sentiment anti-français au Cameroun

120-135

Ousman Bassa

Le soft power à l'ère des réseaux sociaux et des influenceurs d'État : quelles perspectives pour le Cameroun ?

136-146

Célestin Franck Léonel ÉYIKÉ

De la posture défensive à la pro action stratégique : analyse du dispositif communicationnel en situation de crise au Cameroun

147-160

Cyrille Dombou Tamo

L'irréalisme de la Francophonie économique pour le développement de l'Afrique subsaharienne francophone. Une analyse néo-institutionnaliste

161-177

VARIA

Note éditoriale

Aristide M. Menguele

Menyengue.....6

Les trois âges de l'intégration des chefs traditionnels dans le champ politique moderne au Cameroun (1947-2026) : l'âge d'or, l'âge de l'effacement et l'âge de la renaissance

Cyrus Dariel Mbengue

Moukouri11

Droit, identités et société : réflexions sur la conceptualisation de l'autochtonie au Cameroun

Alphonse Bernard Amougou Mbarga.....42

La réforme de la Commission de l'Union africaine : analyse des mutations engendrées par la réforme institutionnelle de l'Union africaine

Louis Paul Ongono..... 54

La riposte africaine au coronavirus : une démarcation complexe vis-à-vis du modèle occidental

Yannick Jeannot Mbom68

Instabilité et intégration en Afrique centrale : le cas de la CEEAC

Catche Mohamadou Azzedine101

La politisation du sentiment anti français au Cameroun

Cédric Arnold Angon

Menyengue.....120

Le *soft power* à l'ère des réseaux sociaux et des influenceurs d'État : quelles perspectives pour le Cameroun ?

Ousman Bassa136

De la posture défensive à la pro action stratégique : analyse du dispositif communicationnel en situation de crise au Cameroun

Célestin Franck Léonel Éyiké.....147

L'irréalisme de la Francophonie économique pour le développement de l'Afrique subsaharienne francophone. Une analyse néo-institutionnaliste

Cyrille Dombou Tamo161

Par Aristide M. Menguele Menyengue,

Université de Douala-Cameroun

Ce numéro varia de la revue L'Afrique en Mutation aborde divers centres d'intérêt. Il a le mérite de proposer des contributions originales sur des sujets et thèmes d'actualité. Dans cette transdisciplinarité, le présent numéro publie des articles consacrés aux questions relatives à la sociologie politique, la gouvernance sanitaire, la sociologie des relations internationales, l'intégration.

Ce numéro varia s'ouvre par une contribution origiinale de Cyrus Dariel Mbengue Moukouri, Ph.D en science politique, Chargé de Cours à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Douala. Dans un article intitulé « Les trois âges de l'intégration des chefs traditionnels dans le champ politique moderne au Cameroun (1947-2026) : l'âge d'or, l'âge de l'effacement et l'âge de la renaissance », l'auteur analyse les ruptures et les continuités, la synchronie et la diachronie, le stable et le variable dans le processus dynamique d'enrôlement politique des chefs traditionnels au Cameroun. D'après l'auteur, de nombreux travaux scientifiques se sont intéressés aux relations entre chefferies traditionnelles et pouvoir politique. Certains auteurs analysent les conflits autour du contrôle des chefferies, d'autres mettent en évidence leur résistance à l'ordre colonial ou encore leur rôle dans la consolidation du système colonial et dans les stratégies de pouvoir des élites traditionnelles. Toutefois, l'évolution historique de l'intégration des chefs traditionnels dans les institutions politiques modernes demeure relativement peu étudiée. La présente étude examine ainsi la trajectoire politique des autorités traditionnelles au

Cameroun depuis la création de l'Assemblée représentative en 1947. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle l'intégration politique des chefs traditionnels varie en fonction des conjonctures sociopolitiques et des besoins de légitimation du pouvoir étatique. La recherche s'appuie sur une approche documentaire et historique mobilisant ouvrages, articles scientifiques, mémoires, thèses et sources institutionnelles. Elle s'intéresse à la fois aux chefs traditionnels ayant occupé des fonctions politiques modernes et aux élites administratives devenues chefs coutumiers. L'analyse met en évidence trois grandes séquences historiques : l'âge d'or dans les institutions entre 1947 et 1964, l'âge de l'effacement progressif durant l'ère du parti unifié jusqu'aux années 1990, puis l'âge de la renaissance depuis la libéralisation politique, favorisée notamment par la création du Sénat et des Conseils régionaux.

Alphonse Bernard Amougou Mbarga, Professeur titulaire des Universités et enseignant-chercheur au Département de Science politique à l'Université de Douala publie dans ce numéro un article intitulé : «Droit, identités et société : reflexion sur la conceptualisation de l'autochtonie au Cameroun ». Pour cetauteur, L'autochtonie est discutée et disputée dans la mesure où l'on s'inscrit dans une société plurielle à savoir la multiplicité et la variété de ses composantes ethniques et tribales. L'autochtonie, dans le contexte camerounais, se découvre alors comme un marqueur de l'identité et de la réalité politique camerounaise. Entre la fabrique culturelle des identités et la consécration institutionnelle du terroir comme espace politique, l'on voit les

identités en train de se faire et d'assurer leur existence. Le cadrage qui entoure l'autochtonie en reconnaissant des droits particuliers à une population permet de construire les conditions non seulement de la protection de cette population mais aussi et surtout de la situer par rapport aux autres groupes sociaux. Les processus ainsi mis à l'œuvre révèlent un monde où l'Etat est lui-même dans sa propre production politique.

La question de l'intégration occupe une place de choix dans ce numéro Varia. En effet, trois contributions sont précisément consacrées à l'analyse des arts de faire l'intégration en Afrique de manière générale et plus spécifiquement, en Afrique centrale. La première contribution est celle de Louis Paul Ongono, Ph.D en Science politique et spécialiste des questions d'intégration. Il publie dans ce numéro une analyse de facture (néo) institutionnaliste sur les mutations au sein de l'Union Afrique intitulée «La réforme de la Commission de l'Union africaine: analyse des mutations engendrées par la réforme institutionnelle de l'Union africaine». Il s'agit pour l'auteur de répondre à la question suivante : « Quels sont les changements opérés au sein de la Commission de l'Union Africaine par les réformes institutionnelles entreprises en 2017 ? Mieux encore, quelles sont les ruptures opérées au sein de la Commission de l'UA par la réforme de l'UA ? ». Aussi, l'article explore-t-il la question à partir d'une analyse sociologique du changement dans les organisations internationales. À rebours des visions consacrant souvent trop rapidement aussi bien l'ineffectivité que le caractère limité ou inabouti des réformes, cet article analyse la réforme de l'UA comme un moteur de changements. Il aborde le changement institutionnel au sein de la Commission de l'UA à l'aune de la diversité des temporalités (incrémentalisme et ruptures). À partir des données empiriques issues de l'observation directe, cet article démontre que, bien que

soumises à des contraintes et des résistances, la réforme de l'UA produit des effets de ruptures et de transformation au sein de la Commission. Il admet que comme toutes les institutions sociales, les organisations internationales sont soumises à la dynamique du changement. Elles épousent la dynamique sociale en opérant des changements qui leurs permettent de s'adapter et de répondre aux nouveaux besoins. Elles doivent « s'adapter ou mourir ».

En Afrique centrale, l'intégration (sous)régionale est problématique non seulement du fait de la coexistence de plus d'une communauté écomique, mais aussi de fait des formes plurielles de résistances à l'intégration. La survenance de la pandémie à corona virus (Covid 19) a rendu possible une forme d'intégration par la maladie. Face à l'inefficacité de la stratégie dite du « self-help », les États membres de la Communauté Économique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) ont expérimenté avec succès la stratégie dite du « common help ». La lutte communautaire contre la pandémie apparaît comme un accélérateur d'intégration (sous)régionale. C'est la quintessence de l'analyse faite par Yannick Jeannot Mbom dans une étude consacrée à « La riposte africaine au coronavirus : une démarcation complexe vis-à-vis du modèle occidental ». Cette étude met en lumière l'adaptation de leurs politiques publiques face aux contraintes structurelles et politiques posées par la gouvernance internationale en général. Cette réalité s'est transposée dans la gestion de la riposte au coronavirus. Le caractère hybride de la réponse a été le trait d'union de la riposte des États membres face à la crise sanitaire. Enfin, cette étude présente le développement de la recherche biomédicale comme l'une des clés à la construction d'une véritable autonomie en matière de sécurité sanitaire.

Catche, Mohamadou Azzédine, *Ph.D candidate* en Science politique, publie la troisième contribution portant sur les questions d'intégration. Dans un article intitulé « Instabilité et intégration en Afrique centrale : le cas de la CEEAC », il analyse l'impact de l'instabilité politique dans le processus d'intégration en Afrique centrale. Il s'agit de démontrer que les problèmes d'instabilité politique déterminent l'avancée de l'intégration en Afrique centrale. En effet, la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) connaît, du fait de plusieurs facteurs, des problèmes d'instabilité politique au sein et en dehors des États qui la composent. Il est donc question dans cette contribution de rendre compte des effets pervers et dysfonctionnements que causent ces problèmes d'instabilité dans le processus d'intégration régionale.

Le décryptage usages politiques et enjeux de la banalisation du sentiment anti-français est au cœur de l'article de Cédric Arnold Angon Menyengue, *Ph.D en science politique*. Dans cette étude intitulée « La politisation du sentiment anti français au Cameroun », l'auteur répond à la question de savoir que se joue t-il dans l'instrumentalisation et les usages politiques du sentiment anti-français au Cameroun. En d'autres termes, quels sont les enjeux de la banalisation du sentiment anti-français en contexte camerounais ? Une analyse stratégique des données et informations collectées grâce à l'observation directe et l'investigation documentaire permet de soutenir que la banalisation contemporaine du sentiment anti-français participe d'une stratégie de dédouanement des élites politiques et de conservation du pouvoir.

Dans les interactions sociales au sein des sociétés politiques, les réseaux sociaux occupent désormais une place de choix. Les instruments de communication contribuent de manière plurielle à l'animation politique

déclassant ainsi les médias traditionnels. De plus, les réseaux sociaux sont aujourd'hui des vecteurs et facteurs de puissance. C'est ce que démontre avec pertinence Ousman Bassa. En effet, dans un article intitulé « Le soft power à l'ère des réseaux sociaux et des influenceurs d'État : quelles perspectives pour le Cameroun ? », Ousman Bassa qu'à « à l'ère contemporaine, les formes modernes de soft power se sont diversifiées et ont intégré des nouveaux leviers. Parmi ces leviers, le soft power numérique, incarné par des plateformes telles que YouTube, TikTok ou Instagram, et animés par des influenceurs, des leaders d'opinion globaux, des mêmes qui diffusent des contenus viraux. Analysées sous le prisme du constructivisme associé à la théorie fonctionnaliste des relations internationales, les données collectées par la technique de l'investigation documentaire apportent des éléments empiriques pour répondre à la question de savoir comment les États utilisent-ils influenceurs et réseaux sociaux pour étendre leur soft power ? Aussi, cette contribution se propose-t-elle d'une part, d'analyser le soft power à l'ère numérique comme une mutation des logiques traditionnelles d'influence, et d'autre part, d'examiner son articulation en tant que nouvelle stratégie d'influence déployée à travers les réseaux sociaux ».

Dans ce numéro, Célestin Franck Léonel Éyiké, *Ph.D candidate en Science politique* publie un article intitulé « De la posture défensive à la pro action stratégique : analyse du dispositif communicationnel en situation de crise au Cameroun ». Cet article questionne les modalités d'organisation de la communication en situation de crise au Cameroun, dans un contexte marqué par la multiplication et la complexification des risques sécuritaires, sociaux et institutionnels. En mobilisant une approche hybride articulant néo-institutionnalisme, communication de crise et prospective stratégique, il met en évidence la

prédominance d'une logique communicationnelle défensive, largement réactive et caractéristique d'une instabilité des méthodes institutionnelles de communication. La réflexion s'intéresse à cette configuration limitée par la capacité d'anticipation des acteurs publics et ralentie dans son efficacité globale en situation de gestion de crise ; en raison notamment de contraintes organisationnelles, de faibles mécanismes de coordination et d'une intégration insuffisante des outils de veille stratégique.

Last but not the least, Cyrille Dombou Tamo publie dans ce numéro varia une étude portant sur « L'irréalisme de la Francophonie économique pour le développement de l'Afrique subsaharienne francophone. Une analyse néo-institutionnaliste ». En

empruntant une démarche phénoménologique et socio-ontologique des institutions, cette contribution a pour but de mettre en évidence les éléments à partir desquels rationaliser son incapacité à susciter le développement de l'Afrique subsaharienne francophone. En nous appuyant sur le néo-institutionnalisme à travers ses variables historique, stratégique et sociologique comme trame analytique de cette recherche, nous démontrons que l'appropriation des questions économiques par la Francophonie traduit davantage une adaptation à la contrainte de la mondialisation qu'une universalité de visée. En ce sens, elle perpétue à maints égards la domination structurelle de la France en Afrique subsaharienne francophone.

VARIA

Les trois âges de l'intégration des chefs traditionnels dans le champ politique moderne au Cameroun (1947-2026) : l'âge d'or, l'âge de l'effacement et l'âge de la renaissance

Cyrus Dariel MBENGUE MOUKOURI

PhD en science politique

Chargé de Cours à la Faculté des Sciences
Juridiques et Politiques de l'Université de
Douala

Résumé

De nombreux travaux scientifiques se sont intéressés aux relations entre chefferies traditionnelles et pouvoir politique. Certains auteurs analysent les conflits autour du contrôle des chefferies, d'autres mettent en évidence leur résistance à l'ordre colonial ou encore leur rôle dans la consolidation du système colonial et dans les stratégies de pouvoir des élites traditionnelles. Toutefois, l'évolution historique de l'intégration des chefs traditionnels dans les institutions politiques modernes demeure relativement peu étudiée. La présente étude examine ainsi la trajectoire politique des autorités traditionnelles au Cameroun depuis la création de l'Assemblée représentative en 1947. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle l'intégration politique des chefs traditionnels varie en fonction des conjonctures sociopolitiques et des besoins de légitimation du pouvoir étatique. La recherche s'appuie sur une approche documentaire et historique mobilisant ouvrages, articles scientifiques, mémoires, thèses et sources institutionnelles. Elle s'intéresse à la fois aux chefs traditionnels ayant occupé des fonctions politiques modernes et aux élites administratives devenues chefs coutumiers. L'analyse met en évidence trois grandes séquences historiques : l'âge d'or dans les institutions entre 1947

et 1964, l'âge de l'effacement progressif durant l'ère du parti unifié jusqu'aux années 1990, puis l'âge de la renaissance depuis la

libéralisation politique, favorisée notamment par la création du Sénat et des Conseils régionaux.

Mots-clés : intégration, chefferies traditionnelles, pouvoir traditionnel, pouvoir moderne, dynastie

Abstract

Numerous scholarly studies have examined the relationship between traditional chiefdoms and political power. Some authors analyze conflicts over control of the chiefdoms, while others highlight their resistance to colonial rule or their role in consolidating the colonial system and in the power strategies of traditional elites. However, the historical evolution of the integration of traditional chiefs into modern political institutions remains relatively understudied. This study therefore examines the political trajectory of traditional authorities in Cameroon since the creation of the Representative Assembly in 1947. It is based on the hypothesis that the political integration of traditional chiefs varies according to socio-political circumstances and the state's need to legitimize its power. The research employs a documentary and historical approach drawing on books, scholarly articles, dissertations, theses, and institutional sources. It focuses both on traditional chiefs who held modern political offices and on administrative elites who became customary chiefs. The analysis highlights three major historical periods: the golden age of institutional involvement between 1947 and 1964, the era of gradual decline during the single-party era through the 1990s, and the era of rebirth since political liberalization, driven in particular by the creation of the Senate and the Regional Councils.

Keywords: integration, traditional chiefdoms, traditional power, modern power, dynasty

Introduction

La chefferie traditionnelle est définie comme une « entité sociale dont les membres partagent ensemble des pratiques, des us et coutumes, et dans laquelle ils se réclament réellement ou fictivement d'un ancêtre commun incarné par un pouvoir tirant sa légitimité desdites pratiques et coutumes » (Njoya 2023 : 421). Elle constitue pour certains peuples l'une des institutions les plus anciennes et les plus structurantes des sociétés camerounaises. Avant l'instauration de l'ordre colonial, elle jouait un rôle central dans l'organisation sociale, politique et économique des communautés. Les chefs exerçaient des fonctions de régulation sociale, d'administration de la justice, de médiation politique et de gestion territoriale, notamment dans les « sociétés monarchico-étatiques » (Owona 2015 : 9). Le vent impérialiste qui a soufflé sur le Cameroun à la fin du 19^{ème} siècle n'a pas conduit à la suppression de la chefferie traditionnelle. Au contraire, les administrations coloniales successives ont intégré cette institution dans la « recherche hégémonique » (Bayart 1985 : 19), développant ainsi une alliance objective entre les référents coutumiers et le développement de l'État moderne.

Plusieurs auteurs se sont intéressés aux rapports entre la chefferie traditionnelle et le pouvoir moderne, dans des registres divers. Tandis qu'Ibrahim Mouiche évoque les luttes interethniques pour le contrôle des chefferies (2012 : 117-129), Marie Ngapeth Biyong aborde la résistance des chefs traditionnels à l'ordre colonial (2009 : 21-27). Par ailleurs, Motaze Akam a une lecture plus sociologique que descriptive du rôle joué par les chefferies traditionnelles des pays de

l'Afrique noire dans le cadre de l'opposition au projet colonial (2016 : 40-63). Achille Mbembe (1996) et Jean-François Bayart (1985) relèvent quant à eux le rôle joué par les chefferies traditionnelles dans le développement de l'ordre colonial. Jean Noya (2023 : 419-440) et Awaladi Zelao (2017 : 355-376) mettent davantage en lumière la quête de pouvoir des élites traditionnelles. Dans la littérature existante, l'évolution historique de la chefferie traditionnelle dans son intégration aux institutions politiques modernes nous semble peu explorée. Jean-Pierre Fogui a réalisé un travail dense sur la question, et a davantage insisté sur la fonction des chefs traditionnels dans le processus d'intégration politique (1990 : 25), tandis que nous souhaitons mettre un accent sur les phases de leur intégration. Dans ce contexte, la présente étude s'interroge sur la trajectoire politique des autorités traditionnelles au Cameroun depuis l'émergence de « l'esprit de Brazzaville » (Ramondy, 2025 : 106). Elle répond globalement à la question suivante : dans quelle mesure l'intégration des chefferies traditionnelles au système politique moderne a-t-elle évolué au Cameroun depuis la première assemblée représentative ? Notre hypothèse réside dans l'idée que les formes d'intégration politique des chefs traditionnels sont étroitement dépendantes des conjonctures socio-politiques qui structurent l'évolution du régime politique camerounais. Autrement dit, la place des autorités traditionnelles dans les institutions modernes varie en fonction des besoins de légitimation et des stratégies de consolidation du pouvoir étatique.

Pour vérifier cette hypothèse, l'étude mobilise une recherche documentaire fondée sur l'exploitation d'ouvrages scientifiques, d'articles académiques, de mémoires et thèses, ainsi que de sources journalistiques et institutionnelles. La collecte des données se concentre sur deux catégories d'informations : d'une part, l'identification des chefs

traditionnels ayant occupé des fonctions politiques modernes (maires, députés, sénateurs ou membres du gouvernement) depuis l'érection de l'Assemblée Représentative du Cameroun en 1947 ; d'autre part, le recensement des élites administratives ou politiques ayant acquis le titre de chef traditionnel.

L'analyse de ces données repose sur une approche historique. Cette dernière « permet à travers l'étude comparée des sociétés la critique positive des concepts utilisés. Par là même il devient possible de rendre compte, à travers les persistances de formations anciennes dans les formations contemporaines, d'éclairer le sens des contradictions reconnues » (Piault s.d : 118). Ladite approche, dans le cadre de notre étude, nous donne la possibilité de mettre en évidence les grandes séquences historiques dans l'évolution du rôle politique des chefferies traditionnelles. Pour ce faire, nous allons aborder tour à tour la surreprésentation en période coloniale et l'effacement des chefferies traditionnelles (1), ainsi que la résurgence des chefferies traditionnelles et les nouvelles stratégies d'intégration politique (2).

1. Surreprésentation coloniale et effacement des chefferies traditionnelles

Dans cette articulation, nous mettons en relief les deux premiers âges de l'intégration des chefferies traditionnelles dans le champ politique camerounais. Le premier correspond à l'âge d'or ou de la surreprésentation (1947-1964), marqué par la forte présence des chefs traditionnels dans les institutions représentatives, héritage du système colonial qui en faisait des auxiliaires

privilegiés de l'administration (Ngo Nguimbous 2025 : 317) La seconde phase est celle de l'effacement progressif (1964-1992), période durant laquelle la consolidation du « parti unifié » (Eboua 1996 : 43) et la centralisation du pouvoir réduisent la nécessité politique de mobiliser les autorités traditionnelles comme figures représentatives du pouvoir.

1.1.L'âge d'or des chefs traditionnels dans la vie politique camerounaise

La présence remarquée des chefs traditionnels dans le jeu politique camerounais dès l'apparition du suffrage et la nationalisation des fonctions publiques, relève d'une évolution systémique naturelle et d'une stratégie coloniale orientée. En effet, l'architecture institutionnelle sous la période de domination française laissait apparaître la présence du Gouverneur, représentant de l'empire colonial, assisté de chefs de circonscription, de chefs de subdivision, et enfin de chefs dits indigènes¹. Ces-derniers étaient des « segments du pouvoir » (Sindjoun 2002 : 81). En ce sens, Robert Delavignette, haut-commissaire de la France au Cameroun, affirmait en 1946 : « il n y a pas de colonisation sans politique indigène, pas de politique indigène sans commandement territorial et pas de commandement territorial sans chefs indigènes qui servent de rouage entre l'autorité coloniale et la population » (cité par Njoya 2023 : 57).

Les chefs dits indigènes étaient chargés notamment de la collecte de l'impôt (Sindjoun 2002 : 79) et de la mise à disposition du capital humain destiné au portage et à la construction des infrastructures. Achille Mbembe souligne à ce propos que « La relation coloniale peut

¹ Lire arrêté n°244 du 04 février 1935 fixant le statut des chefs indigènes.

donc être définie comme une relation de contrainte par excellence, et dont l'objectif était de contrôler et d'utiliser les hommes » (1996 : 30). Les chefs indigènes ont été structurellement mis à contribution en vue de l'atteinte de cet objectif, bien qu'il y en ait qui aient utilisé leur autorité pour remettre en cause le projet colonial (Menang 2024 : 227). Ils entretenaient ainsi des rapports privilégiés avec le pouvoir colonial, et apportaient leur capacité de mobilisation et de démobilisation sociale en contrepartie des avantages matériels et immatériels fournis par la configuration impérialiste. Seulement, le Cameroun, parce que caractérisé par une hétérogénéité anthropologique, a enregistré une émergence politique inégale des chefs dits indigènes sur l'ensemble du territoire. Pour Joseph Owona, « au Cameroun, les sociétés précoloniales du centre, de l'est et du littoral s'apparenteraient aux sociétés anétatiques et les chefferies de l'ouest, du nord-ouest et du septentrion se rapprocheraient de la catégorie des sociétés dite des États » (2015 : 8). Cette cartographie a été consolidée par les effets de la rencontre avec les expansionnistes occidentaux. Ainsi, les « sociétés lignagères du Sud » ont vu assez rapidement le pouvoir des chefs s'amenuiser

En raison des rivalités inhérentes au commerce de la traite, de l'acculturation et de l'évangélisation, tandis que dans le Nord, la colonisation a eu pour effet de « renforcer les systèmes d'inégalité établis », et qu'à l'Ouest, le colonisateur « se reposa dans

l'ensemble sur les chefferies traditionnelles » (Bayart 1985 : 25-27).

C'est dans ce sillage que dès l'introduction du parlementarisme en 1946 (Tegna 2017 : 219), ainsi que les premiers exécutifs locaux en 1954, les colons voulaient disposer d'un personnel politique acquis, et les chefs, qui avaient déjà une longue expérience de collaboration avec l'ordre colonial, et dont on pouvait contrôler la trajectoire, présentaient des garanties de docilité. Et au sein des contrées où le pouvoir traditionnel manquait de vigueur, comme dans les sociétés lignagères du Centre, du Sud et de l'Est, l'occupant n'hésitait pas à faire émerger des « interlocuteurs valables » (Fogui 1990 : 24). La puissance tutrice française s'est davantage fiée à la loyauté des chefs du Nord et de l'Ouest afin de contrôler la marche des affaires publiques, comme le démontre le tableau général ci-après.

Tableau n°1 : illustration de l'enrôlement des chefs traditionnels dans la gouvernance locale, la représentation politique et le gouvernement de la République du Cameroun

N°	ÉLITES TRADITIONNELLES	FONCTION	PÉRIODE
	1. EXECUTIFS LOCAUX		
1	Seidou Njimoluh Njoya (sultan/Bamoun)	Maire de Foumban	1955-1992
2	Kemajou Daniel (chef/Dschang)	Maire de Nkongsamba	1956-1960
3	Biyo'o Olinga François (chef/Simbane)	Maire de Nanga- Eboko	1956-2002
4	Mabaya Jean-Bapstite (chef Maka Route)	Maire de Doumé	1961-1982
5	Kamga Joseph (chef/Bandjoun)	Maire de Bandjoun	1961-1975
6	Fotué Kamga (chef/Bandjoun)	Maire de Bandjoun	1980-1984
7	Ngnié Kamga Joseph (chef/Bandjoun)	Maire de Bandjoun	1985-1996
	2. ASSEMBLÉES		
1	Martin Abega (chef /Efoulam)	Assemblée Représentative (1947- 1952)	1947-1956
2	Amaoua Zamey (lamido/nord)		1947-1957
3	Kemajou Daniel (chef/Dschang)		1947-1960
4	Ndoumba Douala Manga Bell Alexandre (chef/Bell)		1947-1952 ; 1960-1965

5	Iyawa Amadou (lamido/Banyo)	Assemblée Territoriale (1952- 1957)	1947-1966
6	Mohamadou Ousmanou (lamido/Bogo)	Assemblée Législative (1957-1960)	1947-1973
7	Zoua (chef/Lara)		1952-1956
8	Djoumessi Mathias (chef/Foréké-Dschang)		1952-1960
9	Marouf Youssouf (sultan/logone-Birni)		1952-1960
10	Seidou Njimoluh Njoya (Sultan/Bamoun)	Assemblée Nationale (1960)	1952-1964
11	Jean-Baptiste Mabaya (chef Maka Route)	Assemblées fédérées et fédérale (1961- 1972)	1952-1960
12	Arouna Njoya (chef/Njinka)		1952-1971
13	Babale Oumarou (chef/Mayo-Oulo)		1952-1980
14	Betote Akwa (chef/Akwa)		1956-1960
15	Kamga Joseph (chef/Bandjoun)	Assemblée Nationale (1972-)	1956-1960
16	Souaibou Bobo (chef/Nord)		1956-1960
18	Yaya Dahirou (lamido/Maroua)		1956-1960
19	Bouhari Bouba (lamido/Nord)		1956-1961
20	Djuatio Etienne (chef/Mbouda)		1956-1962
21	Daicreo Yerima (lamido/Nord)		1956-1970
22	Yadji Mohaman (lamido/Wangai)		1956-1970

23	Aboubakary Haman (lamido/Nord)		1956-1972
24	Gueime Garba (sultan/Afadé)		1956-1988
25	Kakiang Wappi (chef Kaélé)		1956-1988
26	Kamdem Nynyim (chef/Bafoussam)		1960-1963
27	Vagai Bouba (lamido/Moutourwa)		1960-1970
28	Angwafor III Salomon (Fon/Mankon)		1960-1988
29	Mayi Matip (chef/Eséka)		1960-1988
30	Obie Victor Ngomo (chief/Ijowe)		1964-1973
31	Zogo Ongolo Abraham (chef traditionnel/Lékié)		1965-1983
32	Nji Mouliom Mopa (chef/Fontain)		1970-1988
33	Sandjol Zambo Frédéric (chef/Lomié)		1970-1988
34	Sissinvou Oumarou (chef traditionnel/Mayo Louti)		1970-1988
35	Koambi Dieudonné (chef traditionnel/Kadéi)		1973-1978
36	Atemengue Nkoulou (chef/Lékié)		1973-1983
37	Din Same Richard (chef/Bonassama)		1973-1988

38	Kathou Ndengue Jean (chef/Ngoro Djanti et Sanaga)		1973-1988
39	Maigari Bello (chef traditionnel/Kaélé)		1973-1988
40	Ewoma'a Njea Thompson (chef/Sud-Ouest)		1978-1983
41	Mba II Geoffroy Tibo (chef/Momo)		1978-1983
42	Oumarou Hina (lamido/Hina)		1978-1988
43	Dissake Ngondi Victor (chef/Moungo)		1983-1988
44	Milla Assoute (chef/Santchou)		1983-1988

--	--	--	--

	3. GOUVERNEMENT		
1	Djoumessi Mathias (chef/Foréké-Dschang)	Ministre d'État chargé des Affaires Réservées et des Études	1957-1958
2	Arouna Njoya (chef/Njinka)	Ministre des Finances, Ministre d'État (Santé, Intérieur, Justice)	1957-1964
3	Kamdem Nynyim (chef/ Baham)	Ministre d'État de la Santé et de la Population	1960-1961
4	Jean-Baptiste Mabaya (chef / Maka Route)	Ministre des Forces Armées	1960-1961
5	Betote Akwa Ernest (chef/Akwa)	Ministre d'État	1959-1960

Sources: Compilation de l'auteur			
----------------------------------	--	--	--

La question de la légitimité est intimement liée aux choix des chefs traditionnels durant les années 40 et 50. Pour Jean-Claude Barbier, « on aurait donc tort de ne voir dans ces titres traditionnels que de simples distinctions honorifiques. Le titre de notabilité [...] confère une autorité et donne accès à des droits prestigieux. » (Barbier, 1983 :4). Face à la nécessité d'orienter les institutions politiques dans le sens des intérêts impérialistes, le pouvoir colonial a développé une « stratégie coloniale de refus de la représentation parlementaire au mouvement nationaliste » (Um Nyobé, 1984 :80). Les élites traditionnelles pouvaient, grâce à leurs fonctions officielles dans les assemblées, favoriser comme ce fut le cas suite aux élections déterminantes de décembre 1956 (Um Nyobé, 1957 : 14), l'autonomie interne au sein de l'union française. Compte tenu du jeu d'intérêt réciproque avec le pouvoir, ces autorités coutumières pouvaient également mobiliser leurs ressources afin d'amener une partie de leurs sujets à se détourner des thèses en faveur de l'indépendance et de la réunification immédiate. Ainsi, durant la période de l'Assemblée Représentative du Cameroun (ARCAM, 1947-1952), la proportion des chefs traditionnels est de 25%², et au cours de la période de l'Assemblée Territoriale du Cameroun (ATCAM, 1952-1956), elle passe à 55%. Il s'agit majoritairement d'autorités issues du Septentrion, suivies de celles de l'Ouest³. Paul Oumarou relève cette donnée historique ainsi qu'il

suit : « Forte du soutien des chefferies du Nord et du pays bamoun, contrôlant près de la moitié des sièges à l'Assemblée Territoriale élue en 1956, l'Union Camerounaise va asseoir sa suprématie en usant de toutes les ressources du jeu politique camerounais » (Oumarou, 2016 : 30-31).

Les élections parlementaires de 1960 n'ont pas dérogé à cette dynamique. Abel Eyinga les a particulièrement scrutées, et a conclu à une surreprésentation des chefs traditionnels, au détriment notamment des paysans, infiniment plus nombreux au sein de la population. Comme le relève Georges Balandier, « le pouvoir ne peut s'exercer sur les personnes et sur les choses que s'il recourt, autant qu'à la contrainte légitimée, aux moyens symboliques et à l'imaginaire » (Balandier, cité par Onana, 2009 : 46). La symbolique du chef ayant une résonance plus importante dans certaines contrées, le pouvoir en a tiré profit. Évoquant le « nordisation de l'élection », Abel Eyinga relève la spécificité culturelle du septentrion et la manière avec laquelle le pouvoir postcolonial capture l'autorité coutumière dans cette aire géographique :

L'administration coloniale s'est accommodée de cette situation. Pour la défense et la promotion de ses intérêts, elle a choisi de s'appuyer sur les conquérants pour asseoir son autorité.

² Il s'agit de 25% du total d'élus autochtones. l'Assemblée comptait 40 élus au total, comprenant 16 français. Nkot (f.), *op. cit.*, pp. 237-238

³ s'agissant de la création de l'assemblée territoriale du peuple Bamoun dirigée par le sultan Seidou Njimoluh et destinée à contrecarrer les nationalistes, lire Mouiche, Ibrahim (2004),

« processus de démocratisation et rotation locale des élites au cameroon », *verfassung und recht in übersee*, p. 406 ; relativement à la présence des autorités traditionnelles dans la vie municipale, lire utilement Nach Mback, Charles (2000), « la chefferie traditionnelle au cameroon : ambiguïtés juridiques et dérives politiques », *africa development*, vol. xxv, nos. 3 & 4, pp.102-103.

L'actuel régime camerounais, sous produit de l'administration coloniale directe, recourt au même expédient. C'est ainsi que les statuts de l'UC⁴ prévoient un traitement spécial pour les chefs traditionnels. Quant au fondateur de cette formation politique, le Premier ministre Ahmadou Ahidjo, il s'est allié, par le mariage, avec les monarques nordistes : l'une de ses épouses est en effet la fille du puissant lamido de Garoua, sa circonscription électorale. Il est impossible de faire admettre à un sultan, ou à un lamido, qu'il est un citoyen égal en droit au plus humble de ses sujets. Tout lui prouve quotidiennement le contraire. Le citoyen-sujet lui-même se laisse difficilement aller à de telles rêveries (Eyinga, 1990 : 29).

C'est donc dans ce contexte (Mouctar Bah et Taguem Fah, 1993 : 104) que les élites traditionnelles du septentrion, jusqu'au milieu des années 1960, se sont davantage démarquées quantitativement au niveau parlementaire. Les lamibe Babale Oumarou, Souaibou Bobo, Yaya Dairou, Iyawa Amadou, Bouhari Boubba, Yadji Mohaman, Mohamadou Ousmanou, Daicreo Yerima, Kakiang Wappi, Geima Garba, Mallam, Adama Haman, Amoua Abdoulaye, ont ainsi constitué, selon Awaladi Zelao, « la colonne vertébrale de la politique d'Ahmadou Ahidjo et insufflaient dans le corps social le système de gouvernance qui est à l'œuvre dans le *lamidat* » (Zelao, 2002 : 108).

Il y a lieu de relever que le Cameroun sous administration

britannique n'a pas fait exception à cette visibilité disproportionnée des chefs traditionnels dans le champ politique durant la période coloniale. Charles Nach Mback met en exergue l'idée que « dans un système où le suffrage universel était inconnu, ceux qui *a priori* pouvaient être considérés comme les meilleurs et qui pouvaient parler au nom des populations locales, c'étaient les chefs traditionnels » (Nach Mback, 2000 : 79). Ils avaient ainsi le « monopole de la vie politique locale » (Nach Mback, 2000 : 100) qui sera certes édulcoré par la suite. La constitution de 1953 a permis l'érection d'une assemblée au Cameroun méridional, constituée de six représentants de l'autorité traditionnelle sur vingt-cinq membres, soit 24% (Tsomene, 2023 : 63). Par ailleurs, le maintien d'une *House of Chiefs* au sein du parlement de l'État fédéré du Cameroun Occidental en 1961⁴ atteste du rôle d'avant-garde des élites coutumières dans la production législative. Toutefois, à la faveur de la conjoncture politique du milieu des années 1960, l'âge d'or des chefs traditionnels dans la vie politique camerounaise s'est progressivement érodé.

1.2.L'âge de l'effacement progressif des chefs traditionnels : entre bouleversement des hiérarchies sociales et volonté d'unification politique

Les chefferies traditionnelles ont de prime abord conservé leur place centrale dans le jeu politique. En effet, elles servaient « de trait d'union entre la population et l'administration coloniale » (Sabal-Lecco, 2007 : 34), et leur capacité

⁴ Voir article 38 de la loi n° 61-24 du 1^{er} septembre 1961 portant révision constitutionnelle et tendant

à adapter la constitution actuelle aux nécessités du Cameroun réuni.

d'intermédiation a contribué à la construction du jeune État indépendant. Néanmoins, des mutations sociales ont concouru à modifier progressivement l'architecture parlementaire et gouvernementale notamment. Selon Issa Saïbou, « Au lendemain de l'accession à l'indépendance du Cameroun, on était dans une logique de compétition entre l'Autorité Administrative et l'Autorité traditionnelle. Cette dernière pensait que le départ de l'homme blanc signifiait le retour à l'ordre ancien » (Saïbou, cité par Oumarou, 2016 : 36). Mais l'expérience coloniale avait semé les graines d'un changement de paradigme : la suprématie naturelle de la noblesse avait fait l'objet d'une indélébile remise en cause. Thierno Bah et Gilbert Taguem évoquent ainsi une « opposition entre élite ancienne (détentriche de privilèges et autres avantages liés à l'exercice du pouvoir traditionnel) et élite moderne formée des cadres issus de l'école coloniale » (Mouctar Bah et Taguem Fah, 1993 : 116). Dans ce registre, le lamido Yaya Dahirou avait mis sur pied l'Association amicale des Musulmans du Diamaré, destinée à freiner le mouvement moderniste des « Jeunes Musulmans » initié par le parlementaire Ahidjo pour rivaliser avec les structures traditionnelles (Mouctar Bah et Taguem Fah, 1993 : 116-117). Cette élite moderne était présente dans l'ensemble du pays, essentiellement issue de l'école supérieure de Yaoundé, qui formait entre autres des interprètes, des agents de postes et de services financiers (Sabal-Lecco, 2007 : 34). Une partie de cette élite moderne ramait à contre-courant de

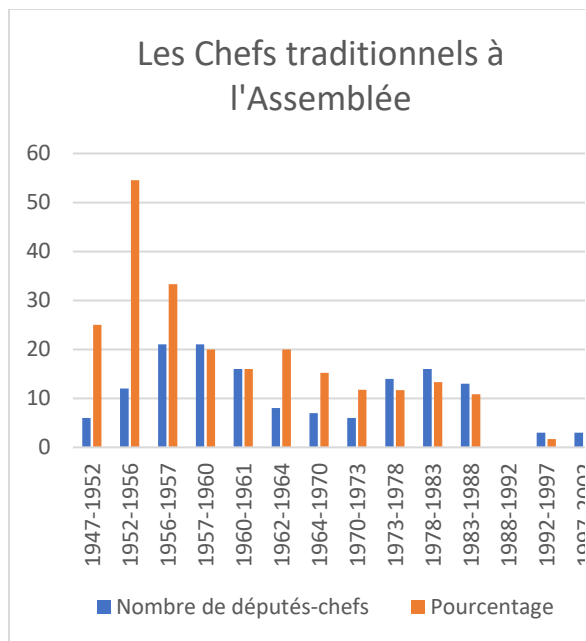
la position procoloniale, et la « répression par les chefs » (Deltombe, Domergue et Tatsitsa, 2011 : 236), notamment pendant la période du maquis, a alimenté la défiance des anciens dominés à l'endroit de la noblesse d'antan. Lors des élections législatives de mars 1960, le Docteur Bebey-Eyidi a ainsi battu le chef Betote Akwa, tandis que les chefs Mathias Djoumessi et Daniel Kemayou s'inclinaient dans la région de l'Ouest⁵.

En marge de cette élite produite par l'école occidentale, que Janvier Onana appelle « indigènes évolués » (Boyegueno, 2007 : 266) et que Ibrahim Mouiche dénomme « les premières générations des *énamarques* » (Mouiche, 2008 : 75), la palettes d'acteurs était davantage diversifiée par une aristocratie de l'argent issue de l'irruption du capitalisme marchand dans l'économie locale, et dont l'autonomie vis-à-vis du pouvoir traditionnel était établie. Paul Soppo Priso, le « socialiste millionnaire » (Deltombe, Domergue et Tatsitsa, 2011 : 140), en était l'illustration la plus aboutie, mais des commerçants et planteurs plus modestes ont également pu contester les hiérarchies précoloniales, et s'insérer notamment au Parlement au cours des années 70⁶. De fait, la prééminence des chefs traditionnels a été affaiblie par l'essor d'acteurs nouveaux, mobilisant tantôt des ressources technico-intellectuelles, tantôt des ressources économiques

Figure 1 : Évolution de la part des chefs traditionnels à l'Assemblée de 1947 à 1992

⁵ « Les élections camerounaises ont provoqué l'élimination de personnalités traditionnelles et de membres du gouvernement de M. Ahidjo », www.lemonde.fr, consulté le 16 mai 2026

⁶ Voir extraits du livre d'or de l'assemblée nationale, notamment 1^{ère} législature (1973-1978) et 2^{ème} législature (1978-1983).



Source : Figure générée à partir des données du tableau 1 (voir précédente sous-section)

La nouvelle donne a progressivement accru la marginalisation des « classes nobiliaires » (Tegna, 2017: 225) dans les années 70 et 80, face aux exigences de plus en plus importantes pour l'accès aux fonctions politiques. Christian Bios Nelem mentionne ceci : « Or, avec l'évolution des mentalités et la scolarisation de plus en plus importante de la population, l'autorité des chefs traditionnels va être quelque peu ébranlée et redéfinie » (Bios Nelem, 2018). À ce propos, Samuel Eboua, ancien membre du gouvernement mis à l'écart par le président Biya en 1983, constate d'un ton caustique : « il faut donc des hommes nouveaux, compétents parce qu'ils sont bardés de diplômes » (Eboua, 1996 : 37). C'est dire que ce que Maximin Emagna décrit comme la « sainte alliance entre les

intellectuels et Ahidjo » (Emagna, 1996 : 62) va s'opérationnaliser avec davantage d'acuité sous le « Renouveau » (Pigeaud, 2011 : 38), au détriment des élites coutumières.

L'étiollement quantitatif des chefs traditionnels sur la scène politique peut également être lié à l'option unitariste prise par le président Ahidjo, et qui a participé à la recomposition du champ politique. Il déclare ainsi, lors du premier conseil national de l'Union Nationale Camerounaise, le parti unifié, en 1967 :

Les impératifs de la conjoncture historique de la seconde moitié du xxe siècle imposent le rassemblement des forces non seulement sur le plan mondial, sur le plan continental ou régional, mais encore et surtout sur le plan national. La dispersion des forces comporte comme conséquence immédiate la dilution des responsabilités, c'est-à-dire, en d'autres termes, l'immobilisme, l'irresponsabilité généralisée. Investi de la confiance du peuple et du parti, gardien de l'intégrité et responsable de la sécurité de l'État, je dis ici sans ambages, tout étant mis en œuvre pour sauvegarder l'Unité et la cohésion nationales, que toute tentative de semer la division, d'exploiter les divisions ou d'exciter les divisions, d'où qu'elles viennent, quelle que soit la condition de ses auteurs, sera sévèrement réprimée.⁷

Il importe à cet égard de mettre en lumière les connexions existantes entre partis politiques, aires culturelles et chefferies traditionnelles. Tandis que les chefs-élus des années 1950-1960 originaires de l'Ouest Bamiléké

⁷ Extrait du discours d'ouverture du président Ahidjo au 1^{er} Conseil National de l'Union Camerounaise. Lire Union Camerounaise, 1^{er}

conseil national de l'union camerounaise, Yaoundé, 1967, p.34

appartenait au parti des Paysans indépendants, les chefs-élus du Septentrion et du pays Bamoun étaient des militants de l'Union Nationale Camerounaise, et le Parti des Démocrates Camerounais de André-Marie Mbida recrutait ses représentants dans le Centre-Sud⁸. Ce sont ces liens quasi-mécaniques entre culture, territoire et famille politique que le pouvoir post-colonial a considérés comme rédhibitoires à la construction de l'unité nationale, et qui ont généré une volonté de suppression officielle des particularités. Sylvain Mveng pointe du doigt le fait que le monolithisme politique « rejetait toutes les dynamiques centrifuges : l'État souhaitant garder la mainmise sur le destin politique et culturel de la nation afin d'éviter les replis identitaires » (Amougou Mveng, 2021 : 562).

En droite ligne de cette visée concentrationnaire, les chefferies traditionnelles, qui, d'après Ibrahim Mouiche (2013 :39) « sont porteuses d'identité à côté de la citoyenneté nationale et de l'identité ethnique », ont fait l'objet d'un encadrement juridique plus important que lors de la période coloniale. Le projet d'unification nationale porté par l'État postcolonial militait pour la neutralisation de toutes les formes de pouvoirs susceptibles de concurrencer l'autorité centrale et de menacer la fabrication d'une identité supra communautaire. C'est dans cette dynamique qu'intervient le décret du 15 juillet 1977, considéré comme un tournant majeur dans l'histoire des institutions traditionnelles au Cameroun.

⁸ Voir résultats des élections législatives de 1956 et 1960 (Eyinga, 1990 : 44-49).

⁹ Il s'agit de l'assemblée traditionnelle du peuple sawa, situé dans la zone côtière du pays.

Pour Jean-Pierre Fogui, ledit décret « révèle plus précisément une *fonctionnarisation* des autorités traditionnelles, dans la mesure où l'on aboutit à leur intégration pure et simple dans les structures administratives » (Fogui, 1990 : 273). Célestin Sietchou conforte cette idée de dilution du pouvoir nobiliaire, relevant que « les chefferies qui étaient jadis des royautes, ne sont plus que « *des collectivités traditionnelles* » au sein des circonscriptions administratives modernes — le département et l'arrondissement — et les chefs traditionnels, souverains déchu, par ailleurs dépouillés de leur aura de sacralité qui leur conférait une immunité » (Sietchoua, 2022 : 362). Les chefs n'étaient donc plus des intermédiaires périphériques du régime ahidjoïste avec lesquels il fallait composer pour assurer l'adhésion des populations au pouvoir central, mais des subordonnés d'un État unitaire guidé par un parti unique, et qui ne devaient en rien constituer un contre-pouvoir. Aristide Michel Menguele (2023 : 140) y voit une « politique de musellement des regroupements identitaires », qui a par exemple mené à l'interdiction du *Ngondo*⁹ en 1980. Ce changement de paradigme est de nature à expliquer pourquoi lors des années 50 et 60, se trouvaient au gouvernement des chefs traditionnels sous la prestigieuse qualité de « Ministre d'État » tels Arouna Njoya, Mathias Djoumessi, Ernest Betote Akwa, Kamden Nyniym, alors qu'ils ont disparu de la scène ministérielle dès le milieu des années 1960, au profit d'« indigènes évolués »¹⁰. La même observation peut

¹⁰ D'après Edith Mireille tegna, un certain nombre d'acteurs politiques, tels les chefs traditionnels mathias djoumessi et ernest betote akwa ont été écartés en raison de leur opposition au dessin

être faite concernant l'effacement progressif de l'aristocratie coutumière au Parlement dès la même période au bénéfice des roturiers (Voir Tableau 1 et figure 1). D'aucuns, ayant continué à occuper des fonctions d'une envergure relative, ont été cantonnés à la tête des exécutifs locaux de leur localité d'origine, à l'instar du Sultan Seidou Njimoluh à Fouban et de Jean-Baptiste Mabaya à Doumé. Ainsi, au début des années 1990, la chefferie traditionnelle avait globalement perdu du terrain dans ce qu'Ibrahim Mouiche appelle les « lieux spécifiques d'intégration »¹¹. Toutefois, le retour au multipartisme intégral va œuvrer à sa revitalisation sur l'échiquier politique.

2. Résurgence des chefferies traditionnelles dans le jeu politique et nouvelles stratégies d'intégration politique

Suite à une séquence d'affaiblissement graduel durant la consolidation de l'État unitaire et du parti unique¹², les autorités traditionnelles connaissent, à partir du retour au multipartisme dans les années 1990, une réhabilitation progressive et un retour remarquable dans la sphère politique moderne, dans le cadre d'une « stratégie hégémonique » (Sindjoun, 2002 : 77) de l'ordre dirigeant. Néanmoins, ce renouveau ne renvoie aucunement à un rétablissement de l'ordre coutumier ancien. Il correspond plutôt à une

recomposition opérationnelle des rapports entre l'État et les pouvoirs traditionnels dans un contexte de compétition démocratique. Pour appréhender cette séquence, nous abordons tour à tour l'âge de la renaissance des chefs traditionnels dans l'arène politique moderne, et la quête des ressources nobiliaires qui est consubstantielle audit âge.

2.1.L'âge de la renaissance des chefferies traditionnelles au sein de la sphère politique moderne

L'orée des années 1990 marque le triomphe procédural du « récit libéral » dans lequel « l'électeur est le mieux placé pour juger » (Harari, 2018 : 62), au grand dam de nombreux régimes du continent noir. En effet, comme l'indique Nicolas Yebega, « les États africains se voient imposer la conditionnalité démocratique dans les processus de coopération internationale » (Yebega, 2016 : 171). Cela se traduit par l'organisation des élections pluralistes pour désigner les représentants de la puissance publique au niveau des mairies, du Parlement et de la Présidence de la République. Dans cette configuration à la fois nouvelle sur le moment, mais similaire à celle ayant précédé l'instauration du parti unique en 1966, l'incertitude politique prime, et la fabrication ou l'entretien de relais politiques se pose comme une nécessité vitale pour dominer l'opposition politique. Ramses Tsana décrit cet inévitable mécanisme à l'œuvre en

monopartite du président Ahidjo. Lire Tegna (2017: 233); selon Jean-Pierre Fogui, c'est l'opposition de Daniel Kemajou aux pleins pouvoirs demandés par Ahidjo en 1959 qui a causé sa chute. Lire Fogui (1990 : 266).

¹¹ Il s'agit du gouvernement, du parlement, du comité central du parti, des conseils

d'administration des grandes entreprises d'État. Lire Mouiche (2004 : 75).

¹² Il faut noter que durant la période du parti unique, les chefs traditionnels étaient membres de droit des bureaux des sections de leur ressort territorial. Lire Charles Nach Mbach (2000 : 102).

contexte d'ouverture politique en ces termes : « la survie d'une entreprise partisane dépend de sa capacité à mobiliser des sympathies, à susciter des adhésions, à créer et à maintenir des clientèles » (Tsana Nguegang, 2024 : 170)¹³.

Compte tenu de leur visibilité et de leur audience, les chefs traditionnels font utilement partie des catégories sociales que le pouvoir moderne a convenu d'insérer dans une stratégie active de stabilisation politique, ce d'autant plus que le consentement du pouvoir coutumier à cette logique se vérifie factuellement. Le Sultan Roi des Bamoun a ainsi affirmé, lors d'une marche qu'il avait organisée contre le multipartisme : « Nous voulons montrer notre volonté de barrer le chemin à tout ennemi qui viendrait nous détourner du chemin tracé par le Président Paul Biya » (Mouiche, 2004 : 408). Quant aux lamidos de la province du Nord, spécialement de Rey-Bouba, de Demsa et de Batschéo (Sindjoun, 2002 : 85), ils n'ont pas daigné soutenir la candidature du principal opposant au pouvoir dans le Septentrion, Bello Bouba Maigari, leader de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès, dans le cadre de l'élection présidentielle d'octobre 1992. Et pourtant, ce parti politique avait battu le parti au pouvoir, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), dans cette partie du pays lors

des élections législatives huit mois plus tôt (Shilder, 1993 : 116).

Malgré une périlleuse adversité, une part non négligeable de l'élite coutumière s'est engagée à soutenir le RDPC, soit en se portant candidate aux élections, soit en soutenant les candidats investis, démontrant ainsi que malgré la désaffection populaire à l'endroit de l'ordre gouvernant traduite notamment dans les urnes et les mouvements sociaux, elle demeurait aux côtés du régime en place. Cette option en faveur du statu quo leur a été préjudiciable, notamment lors des élections municipales de 1996 au cours desquelles le Sultanat Bamoun, qui contrôlait la mairie de Foumban depuis 1956, fut défait¹⁴. Les chefs Ngnié Kamga de Bandjoun et Tatang Robert de Batcham¹⁵ essuyèrent de vives contestations, et le chef Kana Paul de Bafou dut se résoudre à annoncer sa démission et sa neutralité politique (Nack Mback, 2000 : 102-103). Dans le Nord-Ouest, les Fon, notamment ceux de Bali et Mankon (Bigombe Logo et Menthong, 1996 : 23) ont été battus. Les lamidats de Mora, Densa, Maroua, Garoua, ont également subi le contrecoup du vent de démocratisation. Le lamidat de Rey Bouba a quant à lui énergiquement résisté à la pénétration de l'UNDP par la voie de la répression¹⁶, interdisant aux candidats de ce parti d'opposition l'accès à ce territoire singulier, présenté par Issa Saibou comme une « relique de l'État

¹³ Lire aussi tsana nguegang (2019 : 134) ; atsaito et fobasso (2022 : 327-328).

¹⁴ Sur la manière avec laquelle le rdpc du sultan a perdu les élections face à l'UDC de Adamou Ndam Njoya, lire Mouiche (2004 : 409-410).

¹⁵ Azantsa et soulemanou (2023 : 6879).

¹⁶ Des membres et sympathisants de l'unpd ont été détenus dans les prisons privées du lamido, et le député UNDP Haman Adama aurait perdu la vie le 18 février 1996, suite à une agression de la milice privée du lamido. Lire Nach Mback

(2000 : 103) ; amnesty international, mépris flagrant des droits de l'homme, 16 septembre 1997,

<https://www.refworld.org/reference/countryrep/amnesty/1997/97169>, consulté le 19 mars 2026.

précolonial »¹⁷. En somme, en dehors des trois provinces n'ayant pas été frappées par l'état d'urgence¹⁸, le pouvoir traditionnel a largement été éprouvé par la liberté d'opinion et d'obédience politique officiellement établies. Fred Eboko relève à ce propos que « l'un des éléments majeurs de ces élections de 1996 a été la manifestation par le 'bas' de la volonté des populations de marquer une coupure entre l'autorité traditionnelle servant le relais à l'État et le parti-État représenté par l'ex-parti unique, le RDPC » (Mouiche, 2008).

Pour faire face à l'hostilité sus-évoquée, la réponse de l'ordre gouvernant a été duale du point de vue de la circulation élitare. Dans une démarche omnivore, le régime a choisi de tendre la main aussi bien aux gagnants qu'aux perdants de cette séquence historique, pour mieux anesthésier les velléités d'alternance. S'agissant des gagnants, à l'instar des opposants Bello Bouba (Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès), Augustin Frédéric Kodock (Union des Populations du Cameroun) et Dakole Daissala (Mouvement des Républicains)¹⁹, ils ont été cooptés au sein de la sphère ministérielle. Cette manœuvre d'absorption va contribuer à

affaiblir l'opposition au plan électoral dès 1997. En ce qui concerne les perdants, dont une partie non négligeable du pouvoir traditionnel qui avait été affaiblie par la « crise de légitimité »²⁰, le Chef de l'État a décidé de restaurer artificiellement par la voie du décret, ce que les urnes avaient contesté. Des figures traditionnelles ont ainsi rejoint le gouvernement, telles Aboubakary Abdoulaye, prince du lamidat de Rey-Bouba en 1995, et Alim Hayatou, prince du lamidat de Garoua en 1996. En outre, la révision constitutionnelle de janvier 1996 a enfanté deux nouvelles institutions sous la bannière de la décentralisation, qui se révéleront être des antichambres des élites coutumières : le Sénat et les Conseils Régionaux.

Le Sénat, démembrement du Parlement, a une structuration particulière, 30% de ses membres n'étant pas élus, mais nommés par le Président de la République²¹. On va y retrouver des chefs traditionnels surreprésentés. Dès la mise en fonctionnement de cette institution en 2013, ils y comptent pour 18% de l'effectif total, puis 21% lors de la deuxième législature en 2018, et 18% depuis 2023.

¹⁷ Sur l'organisation sociale et politique du lamidat de Rey Bouba, lire saïbou (2005 : 87-92).

¹⁸ Le RDPC a obtenu la majorité des sièges dans les régions du centre, du sud et de l'est lors des élections municipales de janvier 1996. Lire Bigombe Logo et Menthong (1996 : 21).

¹⁹ Les formations politiques de ces trois opposants ont respectivement obtenu 68, 18 et 06 sièges lors des élections législatives du 02 mars 1992, le RDPC au pouvoir n'en récoltant que 88

sur 180. Lire Fanny Pigeaud (2011 : 56) et pommerolle (2008 : 78-79).

²⁰ Sur le climat social en vigueur au moment du vent de l'est, lire Bigombe Logo et Menthong (2023 : 15-23).

²¹ Article 214 de la loi portant code électoral loi n° 2012/001 du 19 avril 2012 portant code électoral, modifiée et complétée par la loi n°2012/017 du 21 décembre 2012

Tableau n° 1 : Liste d'élites traditionnelles ayant occupé des fonctions au niveau des exécutifs municipaux, du Parlement ou du gouvernement depuis 1992.

	ÉLITES TRADITIONNELLES	FONCTION	PÉRIODE
	1. EXECUTIFS LOCAUX		
1	Ekollo Moundi Alexandre (chef/Ngodi-Dibombari)	Maire de Dibombari	1996-2002
2	Oyono Owono Joseph/ Nkol-Metet	Maire de Nkol-Metet	1996-2002
3	Doh Ngah Gwanyin III (Fon/Balikumbat)	Maire de Balikumbat	1997-2007
4	Maka Njoh Daniel (chef/Bomono Ba Jedu)	Maire de Dibombari	2002-2007
5	Olivier Tiani Vessah (chef/Magba)	Maire de Magba	2002-2013
6	Mohaman Gabdo (lamido, Mayo banyo)	Maire de Banyo	2007-2013
7	Nguime Ekollo Frédéric (chef/Bekoko)	Maire de Dibombari	2007-2020
8	Boukar Tikire (chef/Makalingai)	Maire de Tokombéré	2013-
	2. ASSEMBLÉE NATIONALE		
1	Motase David Ngoh (chief/Mbakwa Supe)	DÉPUTÉS	1992-1997
2	Ekollo Moundi Alexandre (chef /Dibombari		1992-1997
3	Mengolo Raymond (chef/Melondo Kelemvang)		1992-2002
4	Maka Njoh Daniel (chef/Bomono Ba Jedu)		1997-2002
5	Fon Doh Ngah Gwanyin III (Balikumbat)		1997-2007
6	Ondoua Menye Paul-Aimé		2002-2007
7	Dongo Clément Fo'o Kong-Zem		2002-2007 ; 2020-
8	Yaya Doumba Marius (lamido/Djohong)		2002-
9	Nomo Bengono Joseph Célestin, (Bane-Nord)		2007-2021
10	Nji Tumasang (chef/Santa)		2007-2013
11	Obene Ofunde Moses (chief/Bajo)		2007-2013
12	Nguefack Placide (chef/Fossong-Wentcheng)		2007-2020
13	Emah Etoundi Vincent (chef/Yaoundé 3e)		2007-
14	Agbwah Ntiba Eric Van Michel (chef/Nemeyong III)		2013-
15	Ousmanou Dawai (chef traditionnel Mayo Tsanaga)		2013-
16	Tanefo Jean-Marie (Fô/Bamendjinda)		2013-
3. SÉNAT			
1	Teche Njei II (Fon Ngyen-Muwah)		2013-2018

2	Mbombo Njoya Ibrahim (sultan / Bamoun)	SÉNATEURS	2013-2021
3	Mukete Essimi NgoVictor (fon/Bafaw)		2013-2021
4	Dakolé Daissala (chef/Goundaye)		2013-2022
5	Madiba Songue (chef/Bakoko)		2013-2022
6	Doh Ganyonga III (fon/Balinyongha)		2013-2023
7	Djomo Kamga Honoré (chef/Bandjoun)		2013-2023
8	Bell Luc René (chef/Bomabom)		2013-2025
9	Mohaman Gabdo (lamido/Mayo Banyo)		2013-
10	Moussa Sabo (lamido/Meiganga		2013-
11	Mama Jean-Marie (chef/Mvog-Nama I)		2013-
12	Pongmoni Jean-Marie (chef/Haute-Sanaga)		2013-
13	Ze Nguele René (chef traditionnel/Omvang-Sekonda)		2013-
14	Mahamat Marouf (sultan/logone Birni)		2013-
15	Eloumba Medjo Thérèse (Cheffe/Ndou-Libi)		2013-
16	Aboubakary Abdoulaye (lamido/ Rey Bouba)		2013-
17	Tabetando Ndieb-Nso (Fon/ Bachuo Ntai)		2013-
18	Anja Simon Onjwo (chief/Akwaya)		2013-
19	Isaac Chafah (fon/Bagolan)		2018-
20	Max Pokam (chef/Baham)		2018-
21	Lekunze Andreas Nembo (fon/Bamumbu)		2018-
22	Tchuetchue Rodrigue (chef/Bati-Galim)		2023-2025
23	Mouen Dibounje Ernest (chef/Kotto)		2023-
24	Oumarou Vaidang (chef/Adoumri Koléré		2023-
25	Ekoko Mukete (fon/Bafaw)		2023-
4. GOUVERNEMENT			
1	Hayatou Alim (lamido/Garoua)	Secrétaire d’État à la Santé en charge des épidémies et des pandémies	2000-2021*
2	Mendo Zé Gervais (chef /Otoakam)	Ministre de la Communication	2004-2007
3	Inoni Ephraim (chef/Bakingili)	Premier ministre	2004-2009
4	Jean-Pierre Fogui, (Fô/Ngui)	Ministre délégué auprès du ministre de la Justice	2011-2019
5	Mounchipou Seidou (chef/Manka)	Ministre des Postes et Télécommunications	1997-1999
6	Tsala Messi André (chef Mgbaba II)	Secrétaire d’État aux Domaines	1997-2004
Sources: Compilation de l’auteur			

Outre le fait de contribuer au contrôle de la chambre haute en vue du verrouillage institutionnel du système²², l'épaisse surreprésentation de cette élite de la tradition au Sénat permet non seulement de la fixer quantitativement dans le giron du pouvoir, mais aussi de créer en son sein une émulation pour la défense des intérêts du parti-État RDPC. La possibilité pour les autorités coutumières d'occuper des fonctions centrales constitue des « incitations extérieures propres à pousser les membres d'un grand groupe à agir dans leur intérêt commun » (Olson 1978 : 67). Comme le démontre Anthony de Jasay, « (...) l'apparition de l'État comme source d'avantages redistributifs autorise et même encourage une multiplication effrénée de groupes en vue d'extorquer les avantages en question » (1994 : 17). Cela peut sans doute expliquer l'émergence de regroupements traditionnels, à l'instar du Comité National des Chefs Traditionnels du Cameroun (CNCTC), né en 2011 à la veille de l'élection présidentielle (Zélao 2017 : 375), ou encore l'Association des Jeunes Chefs Traditionnels du Cameroun (ACTRACAM) qui s'est démarquée en marge de la crise post-électorale d'octobre 2025, en appelant au respect des résultats proclamant la victoire du président sortant. Ces associations, dont le déploiement n'est nullement innocent, se nourrissent de la fenêtre prébendière qui structure et entretient la relation avec l'État.

Il faut par ailleurs noter que contrairement aux chefs traditionnels de la période coloniale, les élites

coutumières qui investissent le champ politique depuis 1990 détiennent généralement les mêmes diplômes académiques que les élites non coutumières, de telle sorte que ces dernières ne peuvent pas tirer profit d'un quelconque avantage comparatif en termes de ressources intellectuelles pour assurer des charges publiques. De fait, la renaissance des chefs traditionnels, dans une certaine mesure, ne revêt donc pas seulement un caractère politique, mais aussi social, dans la mesure où le prestige de certains d'entre eux n'est plus seulement lié à leur lignée, mais aussi à leur capital culturel. À titre d'exemple, du côté gouvernemental, Jacques Fame Ndongo (Nkolandom) est un enseignant d'université tout comme Joseph Dion Ngute (Bongongo I), tandis qu'Alim Hayatou (Garoua) est un inspecteur des régies financières. Concernant le Sénat, Aboubakary Abdoulaye (Rey Bouba) est un administrateur civil, Isaac Chafah (Bangolan) est un magistrat, Mouen Dibounje (Kotto) et Djomo Kamga (Baham) sont des ingénieurs, respectivement titulaires d'un doctorat en ingénierie mécanique et d'un doctorat en physico-chimie moléculaire²³. Ils sont donc à même d'amalgamer leur légitimité technocratique à leur légitimité traditionnelle pour fonder leur cooptation dans l'appareil d'État, au point qu'il devient aléatoire de déterminer si l'ascension politique d'un tel relève davantage du couronnement d'une solide carrière administrative et du capital social y afférent, que d'une volonté du « Prince » de l'intégrer en tant qu'élite

²² La réforme constitutionnelle d'avril 2026 instituant un poste de vice-président – potentiel successeur constitutionnel – pouvant être nommé par le Chef de l'État, n'a pu être menée avec succès que grâce à la

majorité d'élus au Congrès (Assemblée Nationale et Sénat).

²³ Lire leurs présentations respectives sur www.senat.cm

traditionnelle dans l'entreprise de consolidation du pouvoir.

Pour ce qui est du fonctionnement des conseils régionaux, il n'y a pas l'ombre d'une incertitude quant à l'option prise d'associer tous les chefs-élus à la gestion des collectivités territoriales décentralisées. En effet, la loi constitutionnelle de 1996 dispose qu'en plus des délégués des départements élus au suffrage universel direct, les conseils régionaux sont composés de « représentants du commandement traditionnel élus par leurs pairs »²⁴. Cette arène supplémentaire est opérationnelle depuis 2020. Elle intègre une *house of chiefs*²⁵ dans la partie anglophone du pays, et contribue à aménager la relation entre le traditionnel et le moderne au mieux des intérêts réciproques des deux parties, le décideur central investissant la sphère locale par le biais des chefs-élus, et ces-derniers s'infiltrant dans les couloirs du pouvoir moderne. Comme dans le cas de figure du Sénat, le parfum des privilèges mène inlassablement des élites coutumières au militantisme. À titre d'illustration, au cours de la campagne présidentielle de 2025, pour manifester le soutien de la collectivité qu'il administre à la candidature du président Biya, le chef supérieur du canton Bassa du Wouri, Gaston Mbodi, affirmait en marge d'un meeting que ledit canton a été baptisé « Mvomeka II »²⁶. Il a quelques mois plus tard été désigné vice-président du Conseil Régional du Littoral, devenant ainsi le

deuxième président du *Ngondo* à occuper cette fonction en deux mandatures²⁷.

Nous ne saurions clore cette articulation sur la renaissance de l'élite traditionnelle sans accorder un développement aux dynasties coutumières historiquement les plus puissantes au regard de leur force de pénétration des charges publiques. Il va sans dire que fonctions traditionnelles et hérédité vont de pair. De ce point de vue, le degré d'intégration politique d'une chefferie traditionnelle ne peut ne pas être analysé à l'aune de la capacité du leader central de ladite chefferie à produire des effets de pouvoir au-delà de sa propre personne, et à les étendre à sa famille pour la perpétuation de l'espèce dans le champ politique. Traitant du pouvoir moderne, Guillaume Ekambi Dibongue met en relief l'idée que « l'intention dynastique ne se limite pas à l'entreprise successorale au profit du fils ; elle alimente également des mécanismes politiques de structuration d'espaces de pouvoir au profit de l'épouse du Chef d'État, de son frère, voire de sa belle-famille » (2016 : 12). La catégorisation ci-après tient compte de paramètres similaires.

Nous distinguons quatre degrés d'intégration politique au pouvoir moderne :

- culminant : il concerne les dynasties ayant siégé cumulativement dans cinq segments à savoir l'échelon local

que le pour le Chef supérieur, le canton Bassa est un territoire politiquement acquis au Chef de l'État.

²⁷ Lors de la mandature 2020-2025, c'est Paul Milord Mbappe Bwanga, Chef Supérieur du Canton *Bele Bele*, qui a occupé cette fonction

²⁴ Article 57 de la loi N°96/06 du 18 janvier 1996

²⁵ Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées, articles 336-338.

²⁶ Mvomeka est le village du Président Paul Biya, situé dans le Sud du pays. « L'expression Mvomeka II » traduit l'idée

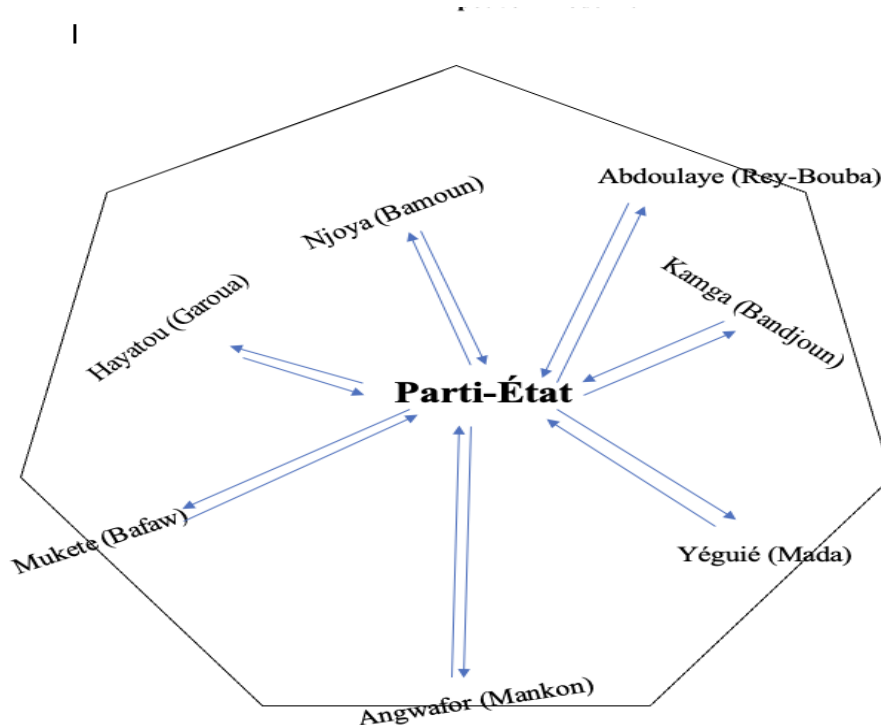
(direction d'une mairie ou d'un conseil régional), la haute administration, le parlement, le gouvernement et les organes dirigeants du parti²⁸ ;

- avancé : il implique les dynasties ayant siégé dans quatre des cinq segments sus-évoqués ;
- intermédiaire : il intéresse les dynasties ayant siégé dans trois des cinq segments susmentionnés ;

- élémentaire : il se rapporte aux dynasties ayant siégé dans deux des segments ci-dessus.

À la lumière de cette classification, les dynasties les plus influentes du champ politique sont celles ayant atteint le niveau culminant et le niveau avancé, comme le relèvent la figure et le tableau ci-après, avec sept familles qui brouillent de manière prononcée la frontière entre le pouvoir traditionnel et le pouvoir moderne.

FIGURE 2 : HEPTAGONE DES DYNASTIES COUTUMIÈRES LES MIEUX INTÉGRÉES AU POUVOIR MODERNE



²⁸ Il s'agit du Congrès, du Bureau Politique et du Comité Central. Lire Statuts du RDPC, article 17

Tableau n°3 : Chefferies traditionnelles les mieux intégrées au pouvoir moderne

N°	Chefferies traditionnelles	Segments					Niveau d'intégration
		Local	Haute administration publique	Parlement	Gouvernement	Organes dirigeants du Parti	
01	Sultanat Bamoun²⁹	Seidou Njimoluh Njoya ³⁰ , maire	Komidor Njimoluh, directeur des affaires Europe-Amérique-Océanie au Minrex, conseiller diplomatique à la Présidence de la République, ambassadeur	Seidou Njimoluh Njoya, député ; Ibrahim Mbombo Njoya, sénateur ; Seidou Mbombo Njoya, sénateur	Arouna Njoya, ministre ; Ibrahim Mbombo Njoya, ministre ; Adamou Ndam Njoya, ministre	Ibrahim Mbombo Njoya, bureau politique UNC et RDPC ; Komidor Njimoluh, Comité Central RDPC ; Nabil Mbombo Njoya, Comité Central RDPC	Culminant
02	Lamidat de Garoua	Ahmadou Hayatou ³¹ , maire	Ahmadou Hayatou, SG de l'Assemblée Nationale ; Sadou Hayatou, DG de la Beac nationale, DG de la Bicec ; Alim Hayatou, DG de Camelcab ; Issa Hayatou, directeur des	Pierrette Hayatou, sénatrice	Sadou Hayatou, ministre, Secrétaire Général à la Présidence de la République, Premier Ministre ; Alim Hayatou, Secrétaire d'Etat	Ahmadou Hayatou, Comité Central UNC ; El Rachidine, Comité Central RDPC	Culminant

²⁹ Le sultanat bamoun est la chefferie traditionnelle la plus singulière dans la mesure où au plan local, ceux qui règnent et ceux qui s'y opposent appartiennent tous à la même famille depuis plus de 70 ans. La libéralisation des années 90 n'a fait que créer des factions entre princes, militant pour certains au RDPC, et pour d'autres à l'udc. Depuis la défaite électorale du sultan Ibrahim Mbombo Njoya en 1996, la mairie de fouban a été dirigée par son cousin adamou ndam njoya puis l'épouse de ce-dernier, Tomaino Ndam Njoya.

³⁰ Sultan et point de départ de l'intégration, suivi de son cousin arouna, de son fils ibrahim, de son neveu adamou (fils d'arouna), de son neveu Ahmidou, et de ses petit-fils seidou et nabil

³¹ Fils du lamido Hayatou et point de départ de l'intégration, suivi de ses frères Sadou, issa et Alim, et de sa belle-sœur Pierrette (l'épouse de sadou). El Rachidine est le petit-fils du lamido Alhadji Abdoulaye. Sur les liens entre les présidents ahidjo, biya, et la dynastie Hayatou, lire <https://www.jeuneafrique.com/1340200/politique/cameroun-les-hayatou-une-dynastie-au-coeur-du-pouvoir/>, consulté le 12 février 2026

			sports au Ministère des Sports				
03	Chefferie Bandjoun	Kamga Joseph, maire ³² ; Fotué Kamga, maire ; Ngnié Kamga, maire	Paul Fokam Kamga, SG du Ministère du Travail et des Lois Sociales Ngnié Kamga, préfet	Kamga Joseph, vice-président de l'ALCAM, Ngnié Kamga, député ; Djomo Kamga, sénateur	Paul Fokam Kamga, Ministre	Ngnié Kamga, Vice-président RDPC	Culminant
04	Lamidat de Rey Bouba	-	Aboubakary Abdoulaye, SG du Ministère de l'Agriculture, PCA de la Maetur	Abdoulaye ³³ Ahmadou (député) Aboubakary Abdoulaye, vice-président, puis président du Sénat	Aboubakary Abdoulaye, Secrétaire d'État	Aboubakary Abdoulaye, bureau politique RDPC	Avancé
Sources : Compilations de l'auteur							

³² Chef traditionnel et point de départ de l'intégration, suivi de son frère Fokam, et de ses fils Fotué, Ngnié et Djomo. Lire <https://msemtodjom.com/figure-politique/>, consulté le 18 février 2026.

³³ Lamido et point de départ de l'intégration, suivi de son fils Aboubakary.

05	Lamidat de Mada	Tikiré Boukar, maire	Boukar Abdourahim, directeur de cabinet à l'Assemblée Nationale ; Marga Yéguié, conseiller technique à l'Assemblée Nationale ; Ali Yeguié, conseiller spécial à l'Assemblée Nationale	Cavaye Yeguié ³⁴ , député, président de l'Assemblée Nationale	-	Cavaye Yeguié, comité central UNC, bureau politique RDPC	Avancé
06	Chefferie Bafaw	Ekale Mukete, maire	Victor Mukete ³⁵ , PCA de Camtel	Victor Mukete, sénateur ; Ekoko Mukete, sénateur	-	Ebarko Mukete, comité central RDPC	Avancé
07	Chefferie Mankon	Fru Angwafor III, président de l'Assemblée Régionale du Nord-Ouest	Fru Angwafor III, DG de l'Hôpital Gynéco-obstétrique de Yaoundé ; SG du Ministère de la Santé	Salomon Angwafor III ³⁶ , député	-	Salomon Angwafor, 1 ^{er} vice-président RDPC; Angwafor Fru Asaah IV, Comité Central RDPC	Avancé
Sources : Compilations de l'auteur							

³⁴ Lamido et point de départ de l'intégration, suivi de son neveu boukar Abdourahim, de ses fils Marga et Ali, de son beau-frère tikiré Boukar.

³⁵ Chef traditionnel et point de départ de l'intégration, suivi de ses fils Ekale, Ebarko et Ekoko

³⁶ Chef traditionnel et point de départ de l'intégration, suivi de ses fils Fru III et Asaah IV

L'incursion plurisegmentaire de ces patronymes coutumiers dans le parti-État ne relève pas d'un fait hasardeux. Ils peuvent jouir de l'accumulation des ressources rares, et les redistribuer à travers des recrutements et marchés publics, pour mieux se légitimer auprès de leur base, de telle sorte que les dividendes politiques des allégeances ainsi créées, profitent au projet global de consolidation du pouvoir d'État (Mbengue Moukouri 2024). À cet égard, Aristide Michel Menguele évoque le « mythe des effets stabilisateurs de l'ordre dynastique ». Selon lui, « il serait plus sécurisant de s'entourer des siens pour gérer de façon optimale, dans la mesure où la trahison est limitée à des questions d'intérêt résiduel » (2016 : 80).

Ce mythe semble jouer en faveur de la reproduction du pouvoir traditionnel sur la scène politique. En clair, les détenteurs des commandes centrales du parti-État favorisent ceux qui sont apparentés à un personnel politique qui a par le passé fait partie de la « coalition de stabilité hégémonique » (Sindjoun 1997 : 89), et qui n'aurait de toute manière aucun intérêt à ce que le pouvoir change de mains. Leurs seules racines généalogiques garantissent ainsi le meilleur risque pour le contrôle des institutions en vue de la perpétuation du régime (Mbengue Moukouri 2023 : 556-560). En contrepartie, ces grandes familles issues de l'aristocratie ancienne ont d'une part, la faculté d'étendre leurs tentacules dans de multiples branches du pouvoir central³⁷. D'autre part, elles se constituent en puissantes seigneuries politiques au niveau local, au point parfois d'imposer leur volonté à l'État, à l'image du lamido de Rey Bouba qui a obtenu le débarquement du gouverneur de la province du Nord, Aladji Mamat, qu'il jugeait complaisant à l'égard de l'existence de l'opposition dans son lamidat (Sindjoun 2002 : 86-87). La visibilité des chefs traditionnels lors des trois dernières décennies a eu pour conséquence un regain d'intérêt pour ce type de légitimité.

2.2. La quête exacerbée des ressources nobiliaires dans le champ social

Le marché des ressources nobiliaires est caractérisé par une demande soutenue depuis le retour du multipartisme intégral. Cette réalité est

largement documentée. Charles Nach parle d'une « inflation de ministres-chefs » et d'une « offensive du politique sur la chefferie traditionnelle » (2000 : 114). Selon Auguste Nguelieutou, « on voit sur l'ensemble du territoire des hommes politiques qui, pour renforcer leur notoriété, achètent des titres de notabilité dans leur village d'origine. D'autres se font introniser chefs de village » (2016 : 37). Awaladi Zelao mentionne une « tendance généralisée dans le corps d'élite sociopolitique à rechercher les titres de noblesse traditionnelle » (2017 : 376) pendant qu'Achille Elouna relève « l'invasion de la chefferie par les élites » (2022 : 13). Quant à Maurice Kamto, il signale la « folklorisation des rituels ancestraux à travers l'intronisation spectaculaire de chaque membre du gouvernement fraîchement nommé » (cité par Azantsa & Soulemanou 2023 : 6879).

Cette ruée vers les attributs du pouvoir coutumier a partie liée, d'après Alphonse Bernard Amougou Mbarga à une logique calculée d'accumulation de ressources. Il affirme ainsi que « maintenir une emprise constante sur les populations permet d'assurer sa position d'élite et de se positionner au centre comme dépositaire de la réalité du local, en tant que porte-parole et acteur majeur » (2024 : 406). Cette lecture est d'autant plus intéressante qu'elle cadre parfaitement avec le modèle politique de l'équilibre régional, d'après lequel toutes les communautés sont associées à la gestion des affaires publiques par la désignation de quelques-uns de leurs fils. En clair, devenir chef traditionnel de sa communauté constitue pour les élites politiques aux affaires, un atout de poids vis-à-vis de leurs « frères » qui rivalisent avec eux pour un siège au gouvernement, à la tête d'une entreprise publique, ou pour la suprématie à l'intérieur du parti au pouvoir au niveau local. Le succès d'une telle entreprise leur permet donc de se rendre incontournables dans le dialogue avec le pouvoir central, et de consolider leur position dans la lutte locale pour l'accès aux fonctions politico-administratives.

Par ailleurs, pour les élites politiques n'étant plus aux affaires ou qui ont des raisons de penser qu'elles n'y seront plus dans un avenir proche, la chefferie traditionnelle semble être

³⁷ Notamment à travers l'accès des affiliés et alliés aux grandes écoles (ENAM, EMIA, IRIC, ENSP) et aux

entreprises publiques de premier plan (SNH, CSPH, SCDP, CAMTEL, PAD, PAK...)

tantôt une filière de retraite administrative, tantôt un canal de rebond politique. La qualité de chef traditionnel permet donc, dans une hypothèse minimaliste (retraite administrative), de contrôler les ressources foncières et financières y relatives, et de conserver un prestige symbolique personnel.

Dans l'hypothèse maximaliste (rebond politique), ce titre donne droit à la prétention à une place au Sénat ou au Conseil Régional : c'est la volonté de (ré)intégration au pouvoir moderne qui s'exprime par une autre voie.

Tableau n°4 : Liste non exhaustive de figures publiques ayant accédé à des fonctions traditionnelles

	Identité	Fonction	Période de règne traditionnel
1	Cavaye Yeguié Djibril, lamido de Mada (chefferie de 2e degré, élevée au rang de chefferie de 1er degré en 2025)	Député (1970-) ; Président de l'Assemblée Nationale (1992-)	1971-2026
2	Belinga Eboutou Martin, chef de Nkilzok, 2 ^e degré	Directeur du Cabinet Civil (1996-1997 ; 2009-2018)	
3	René Zé Nguele, chef traditionnel/Omvang-Sekonda, 1 ^{er} degré	Ministre de l'Éducation Nationale (1980-1984), Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (2000-2004), Sénateur (2013-)	
4	Fame Ndong Jacques, Chef de Nkolandom, 3 ^e degré Chef Bulu-Est, 2 ^e degré	Recteur de l'Université de Yaoundé I (1998-2000) ; Ministre d'État, ministre de l'Enseignement Supérieur (2000-)	1999- 2025-
5	Guy Tsala Ndzomo, chef d'Endinding, 1 ^{er} degré	Secrétaire général de l'Université de Dschang (1997-1998) ; Inspecteur au Ministère de l'Enseignement Supérieur (1999-2005) ; Vice-recteur de l'Université de Yaoundé I (2005-2012)	2000-
6	Alim Hayatou, lamido de Garoua, 1 ^{er} degré	Secrétaire d'État à la Santé (1996-2021)	2000-2021
7	Ayang Luc, chef de Doukoulou, 1 ^{er} degré)	Premier Ministre (1983-1984) ; Président du Conseil Économique et Social (1984-2025)	2008-2025
8	Peter Agbor Tabi, chef Ndekwai , 3 ^e degré	Ministre de l'Enseignement Supérieur (1994-1997) ; secrétaire général adjoint	2011-2016

		à la présidence de la République (2009-2016)	
9	Joseph Dion Ngute, chef de Bongongo 1, 3 ^e degré	Ministre délégué au Ministère des Relations Extérieures en Charge du Commonwealth (1997-2019) Premier Ministre (2019-)	
10	Amougou Belinga Jean-Pierre, « chef suprême des Mvog-Belinga »	Président Directeur Général du Groupe l'Anecdote	2019-
11	Mouelle Kombi Narcisse, Chef de Bona'Anja Siga Mbonjo, 3 ^e degré	Conseiller Spécial du Président de la République (2011-2015) ; Ministre des Arts et de la Culture (2015-2019) ; Ministre des Sports et de l'Éducation Physique (2019-)	2020-
12	Ibrahim El Rachidine, lamido de Garoua, 1 ^{er} degré	Chef d'Antenne de la Sécurité Militaire du Centre	2021-
13	Mutanga Itoe Benjamin, chef de Bombe Bakundu (chefferie de 3 ^e degré)	Ministre des Transports (1984-1985); Ministre de la Justice (1985-1989)	2023-
14	Ndembiyembe Célestin, Chef de du canton Ekondj (chefferie de 3 ^e degré)	Directeur général de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (1993-1999), député (2002-2007), président du Conseil d'Administration de l'Université de Dschang (2014-)	2025-
15	Sosso Aurélien, Chef de 2 ^e degré de Wouri Sandjè	Recteur de l'Université de Yaoundé I (2012-2024)	2025-
	Camille Mouthe A Bidias, chef de 2 ^e degré de Nkokoé	Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (1991-)	2026-
Source : Compilations de l'auteur			

Par ailleurs, cette « capture de la périphérie par les élites » (Amougou Mbarga 2024 : 394) prospère sous le regard bienveillant du parti-État. Ce dernier a intérêt à l'immobilisme politique consécutif à l'accaparement de la parole des communautés par les mêmes élites qu'il avait déjà choisies au centre. En effet, d'après la réglementation, la désignation des autorités de 3^e degré est assurée par le préfet ; celle des chefs de 2^e degré est du ressort du Ministre de l'Administration Territoriale ; celle de 1^{er} degré relève de la compétence du Premier Ministre. Si au regard de la loi, l'autorité administrative ne fait qu'entériner le choix des « notabilités coutumières compétentes » lors de la désignation d'un chef

traditionnel³⁸, dans la pratique, l'immixtion des représentants de l'État dans le processus est souvent relevée, dans la mesure où « les alliances ésothériques, économiques et politiques dictent la loi devant la filiation » (Élouna 2022 : 240). Le contrôle qu'assure le parti-État sur les chefferies ne se limite pas à la désignation des chefs. Il s'étend à leur déploiement, de telle enseigne qu'il dispose de la faculté de détrôner ceux qui mobilisent leurs ressources nobiliaires non pas pour fabriquer le conservatisme attendu d'eux, mais plutôt pour favoriser la concurrence politique. Cela permet de rationaliser la destitution en 2019 de Biloa Effa, chef de Messa, pour « incitation et instigation à l'insurrection »³⁹.

³⁸ Sur le processus de désignation des chefs, lire le décret n°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles, articles 8 à 18

³⁹ Arrêté n°00011/a/minat portant destitution de monsieur biloa effa de ses fonctions de chef de 3^e degré de messa nkoaba'a. Biloa Effa est conseiller spécial de maurice kamto, le président du mouvement pour la renaissance du cameroun,

Conclusion

La colonisation n'a pas supprimé les structures politiques préexistantes ; elle les a plutôt réorganisées et instrumentalisées pour les insérer dans l'économie politique de la domination. C'est ainsi que les chefs traditionnels, principaux relais du pouvoir impérial, ont occupé des fonctions politiques de premier plan dès la fin des années 40 au sein des mairies, au Parlement et au gouvernement. Seulement, cette période de faste politique s'est estompée peu après les indépendances, dans la mesure où le jeune état indépendant, dirigé par le président Ahidjo, a considéré que la construction d'une nation véritable ne pouvait se faire avec des pouvoirs périphériques en concurrence avec un pouvoir central. Comme le rappelle Jean-Pierre Fogui, « la lutte contre la structure indirecte impliquait aussi que les chefferies traditionnelles ne devaient plus être considérées (ou ne devaient plus se considérer) comme des États dans l'État » (1990 : 263). Ainsi, la chefferie traditionnelle a été reléguée en arrière-plan dès le milieu des années 1960, dans un contexte d'affirmation autocratique et d'imposition du parti unique. Sa résurgence dans le processus d'intégration au pouvoir moderne quant à elle s'opère dans un contexte d'ouverture démocratique, où le pouvoir fait appel à elle pour se légitimer face aux rivaux, et contribuer à limiter le succès politico-électoral desdits rivaux.

Toutefois, le principal enseignement de la libéralisation du jeu politique, est que la rançon de la renaissance de la chefferie traditionnelle est la multiplication des crises de succession d'une part, et la démythification ontologique d'autre part. Désirée avec avidité par les élites politiques pour des raisons instrumentales, et inféodée avec vigilance par le parti-État pour des raisons d'immobilisme, elle est, partout, au cœur de conflits pour son contrôle à Foréké Dschang (Tsafie & Saha 2021 : 51-63), Bangou⁴⁰, Bele-Bele (Kum'a Ndume 2003 : 2-8) Akwa⁴¹, Doukoula⁴²,

parti d'opposition. Il avait participé à une marche interdite qui visait à contester les résultats des élections présidentielles de 2018 et demander la libération de prisonniers politiques. Lire <https://www.acatfrance.fr/plus-de-250-membres-du-mrc-en-prison/>, consulté le 22 mars 2026

⁴⁰ Shanda Tonme, Jean-Claude (2022). « Cameroun: problématique de la succession à la chefferie bangou - la réaction de l'élite », <https://fr.allafrica.com/stories/202204120510.html>, consulté le 22 février 2026

Nkul-Ngock (Élouna 2022 : 22), etc... De plus, le militantisme des élites coutumières en faveur du pouvoir grève l'autorité desdites élites face à leurs administrés qui s'opposent au statu quo politique. Les chefferies qui pouvaient à l'époque coloniale avoir une voix autonome, deviennent simplement des caisses de résonance du discours central, les autorités traditionnelles cherchant à se démarquer positivement dans la compétition pour l'accès à la rente sénatoriale, régionale, voire ministérielle. Dans ce contexte, peut-on encore attendre de chefs traditionnels qu'ils jouent leur rôle de guide dans l'intérêt de leurs communautés, lorsqu'ils sont eux-mêmes, en compétition permanente avec leurs « sujets » pour fréquenter assidûment les murs du pouvoir moderne ?

Biographie

Amougou Mbarga, Alphonse Bernard (2024). « Pourquoi les politiques publiques pénètrent mal en brousse ? Autopsie du centralisme institutionnel au Cameroun », in Medou Ngoa, Fred Jérémie (Dir.). *La vie politique camerounaise. Tome 1 : Un regard introductif transversal*, Paris, Éditions Connaissances et Savoirs : 393-425.

- Amougou Mveng, Sylvain (2021). « La chefferie traditionnelle au Cameroun et dynamique de valorisation du patrimoine culturel à l'âge de la libéralisation politique », *Revue africaine de droit et de science politique*, n°24-9 : 561-581.
- Azantsa, Rubens, Soulemanou, Ngandamuen (2023). « Chefs traditionnels et militantisme politique au Cameroun », *International Multilingual Journal of Science and Technology*, n°12-8 : 6870-6884.
- Barbier, Jean-Claude (1983). *Feinboy Nketté ou comment devient-on chef au*

⁴¹ <https://actucameroun.com/2023/06/06/curiosite-a-la-chefferie-akwa-de-douala-deux-chefs-se-disputent-un-trone/>, consulté le 20 février 2026

⁴² Lire « cameroun: doukoula - ayang luc, chef de canton », <https://fr.allafrica.com/stories/200805050999.html>, consulté le 22 février 2026

Cameroun, à l'époque coloniale, Yaoundé, Institut des Sciences Humaines.

Bayart, Jean-François (1985). *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, seconde édition revue et augmentée.

- Bigombe Logo, Patrice, Menthong, Hélène-Laure (1996). « Crise de légitimité et évidence de la continuité politique », *Politique africaine*, n°62 : 15-23.
- Bigombe Logo, Patrice, Sinang, Joseph (2023). *Les figures marquantes de l'histoire à l'Est-Cameroun (1882-1982). Notables et hauts commis de l'État*, Yaoundé, Presses de l'UCAC.
- Bios Nelem, Cristian (2018). « Le pouvoir traditionnel en contexte pluraliste au Cameroun : la déconstruction des liens familiaux entre « frères » Bamoun à partir des clivages politiques », *SociologieS* [En ligne].
- Boyogueno, Émile (2007). « Onana (Janvier), *Le Sacre des indigènes évolués. Essai sur la professionnalisation politique (l'exemple du Cameroun)*, Paris, Dianoiä, 2004, 308 pages », in *Politique africaine*, n°105-1 : 258-266.
- Deltombe, Thomas, Domergue, Mathieu, Tatsitsa, Jacob (2011). *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971*, Paris, La Découverte.
- Eboua, Samuel (1996). *D'Ahidjo à Biya. Le changement au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- Ekambi Dibonguè, Guillaume (Dir.) (2016). *Le chef, la famille et le pouvoir. La tendance dynastique dans les États africains*, Yaoundé, Éditions Ifrikiya.
- Elouna, Achille (2022). « Élitisme et crises de légitimité dans les chefferies traditionnelles de la grande zone forestière du Cameroun », *Revue Académie Africaine de Recherche Francophone* : 11-27.
- Emagna, Maximin (1996). « Les intellectuels camerounais sous le régime Ahidjo (1958-1982) », *Afrika Focus*, n° 1-2-3-12 : 51-83.
- Eyinga, Abel (1990). *Cameroun 1960-1990. La fin des élections*, Paris, L'Harmattan.
- Fogui, Jean-Pierre (1990). *L'intégration politique au Cameroun : une analyse*

centre-périphérie, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.

- Harari, Yuval (2018). *21 leçons pour le 21ème siècle*, Paris, Albin Michel.
- Mbembe, Achille (1996). *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960). Histoire des usages de la raison en colonie*, Paris, Éditions Karthala.
- Mbengue Moukouri, Cyrus Dariel (2023). « La reproduction des élites politiques comme stratégie de perpétuation du pouvoir politique au Cameroun », *Revue internationale de droit et de science politique*, n°11-3 : 542-560.
- Mbengue Moukouri, Cyrus Dariel (2024). *La circulation des élites comme stratégie de conservation du pouvoir : une étude sociographique du personnel gouvernemental à l'ère du multipartisme au Cameroun (1992-2022)*, thèse de doctorat en science politique, Douala, Université de Douala.
- Menang, Paul (2024). « Djoumessi Mathias du Kumzse : Personnage oublié de la lutte anticoloniale au Cameroun sous tutelle française », *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n°85 : 213-234.
- Menguele Menyengue, Aristide Michel (2016). « Les déclinaisons du « mythe du mérite familial » de gouvernement politique en Afrique », in Ekambi Dibonguè, Guillaume (Dir.). *Le chef, la famille et le pouvoir. La tendance dynastique dans les États africains*, Yaoundé, Éditions Ifrikiya : 71-97.
- Menguele Menyengue, Aristide Michel (2023). « Le ngondo dans la construction et l'animation de l'ordre politique au Cameroun », *Anthropologie et Sociétés*, n° 3-47 : 131-149.
- Motaze Akam (2016). *Le social contre le politique en Afrique Noire. Sociétés civiles et voies nouvelles*, Paris, L'Harmattan.
- Bah, Mouctar, Taguem, Gilbert (1993). « Les élites musulmanes et la politique au Cameroun sous administration française : 1945-1960 », in Adala, Hermenegildo, Boutrais, Jean (Dir.). *Peuples et cultures de l'Adamaoua (Cameroun)*. Paris : ORSTOM ; Ngaoundéré-Anthropos : 103-133.
- Mouiche, Ibrahim (2004). « Processus de démocratisation et rotation locale des élites au Cameroun », *Verfassung Und Recht In*

Übersee/ Law and Politics in Africa, Asia and Latin America, n°4-37 : 401-431.

- Mouiche, Ibrahim (2008). « Chefferies traditionnelles, autochtonie et construction d'une sphère publique locale au Cameroun », *L'anthropologue africain*, n° 1&2-15 : 61-100.
- Mouiche, Ibrahim (2012). Démocratisation et intégration socio-politique des minorités ethniques au Cameroun. Entre dogmatisme du principe majoritaire et centralité des partis politique, Dakar, CODESRIA.
- Mouiche, Ibrahim (2013). « Dénomination et territorialité urbaines, chefferies traditionnelles et question identitaire en pays bamiléké au Cameroun », *Autrepart*, n°64-1 : 37-54.
- Nach Mback, Charles (2000). « La chefferie traditionnelle au Cameroun : ambiguïtés juridiques et dérives politiques », *Africa Development*, Nos. 3 & 4-25 : 77-118 ;
- Ngapeth, Marie-Irène (2009). *Combats pour l'indépendance*, Paris, L'Harmattan ;
- Ngo Nguimbous, Paule (2025). « Autochtonie et démocratie, entre tradition et modernité : le compromis africain, l'exemple du Cameroun », *Law and Politics in Africa, Asia and Latin America*, n° 3-58 : 306-327 ;
- Nguelieutou, Auguste (2016). « Dynastie et politique : les familles aux affaires. Liens entre famille et pouvoir », in Ekambi Dibongue, Guillaume, (Dir.). *Le chef, la famille et le pouvoir. La tendance dynastique dans les États africains*, Yaoundé, Éditions Ifrikiya : 15-40 ;
- Njoya, Jean (2023). « Autorités traditionnelles et pouvoir politique au Cameroun : captation politico-Juridique et mobilisation des ressources d'adaptation et de maintien », *World Comparative Law*, n°56 : 419-440.
- Nkot, Fabien (Dir.) (2017). *Dictionnaire de la politique au Cameroun*, Laval, Presses Universitaires de Laval.
- Onana, Janvier (2009). *Initiation à la science politique. La notion, le mode de connaissances, les savoirs*, Paris, L'Harmattan.
- Oumarou, Paul (2016). *La dynamique évolutive du discours politique au Cameroun : du concept d'unité nationale au concept d'intégration nationale. 1960-2014*, mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur d'Enseignement Secondaire Deuxième Grade, Yaoundé, Université de Yaoundé I ;
- Owona, Joseph (2015). *Les systèmes politiques précoloniaux au Cameroun*, Paris, L'harmattan ;
- Piauxt, Marc-Henri (s.d.). « Pour une approche historique et comparative », *Recherches africanistes : la formation de l'État*, Paris, ORSTOM, document de recherche : 113-124 ;
- Pigeaud, Fanny (2011). *Au Cameroun de Paul Biya*, 2011, Paris, Karthala ;
- Ramondy, Karine (Dir.) (2025). *La France au Cameroun (1945-1971). Rapport de la Commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971*, Paris ;
- Sabal-Lecco, Félix (2007). *Toute une vie... Tant de souvenirs*, Yaoundé, Éditions Clé ;
- Saïbou, Issa (2005). « Paroles d'esclaves au nord Cameroun », *Cahiers d'Études Africaines*, 2005, n° 179-3 : 853-878 ;
- Schilder, Kees (1993). « La démocratie aux champs. Les présidentielles d'octobre 1992 au Nord-Cameroun » Paris, *Politique Africaine*, n° 50 : 115-122 ;
- Sietchoua, Claude (2002). « Aspects de l'évolution des coutumes ancestrales dans le Droit public des chefferies traditionnelles au Cameroun », *Revue générale de droit*, n°2-32 : 359-381 ;
- Sindjoun, Luc (1997). « Élections et Politique au Cameroun: Concurrence Déloyale, Coalitions de stabilité Hégémonique et Politique d'Affection », *African Journal of Political Science*, n°1-2 : 89-121.
- Sindjoun, Luc (2002). *L'État ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Economica.
- Tegna, Edith (2017). « Représentations des populations sur les parlementaires et leurs actions dans la Menoua. 1946-2013 », *African Humanities*, Vol. II & III : 217-239.
- Tsafie, Christabel, Saha, Zacharie (2021). « Conflit successoral dans la chefferie Foreke-Dschang (Ouest-Cameroun) : analyse du bicéphalisme dans la chefferie

- traditionnelle 1966-2005 », *Revue Académique des Études Sociales et Humanistes*, n°2-3 : 51-66.
- Tsana Nguegang, Ramses (2024). « Démocratisation et militantisme dans la vie politique camerounaise : un engagement de cœur ou de raison ? », in Medou Ngoa, Fred Jérémie (Dir.). *La vie politique camerounaise. Tome 1 : Un regard introductif transversal*, Paris, Éditions Connaissances et Savoirs : 167-201.
 - Tsomene, Sterve (2023). *Les élus parlementaires Batcham (région de l'Ouest Cameroun) et la question du développement de leur localité de 1965 à 2013*, mémoire soutenu en vue de l'obtention du diplôme de master en histoire, Université de Yaoundé I, Yaoundé.
 - Um Nyobe, Ruben (1957), *Les vrais solutions pour une détente morale et politique du Cameroun*, Paris. Um Nyobe, Ruben (1984). *Le problème national camerounais. Présentation et notes par J.-A. Mbembe*, Paris, Editions L'Harmattan.
 - Union Camerounaise (1967). *I^{er} Conseil National de l'Union camerounaise*, Yaoundé.
 - Yebega Ndjana, Nicolas (2016). « L'instabilité des normes constitutionnelles au service d'un pouvoir politique viager et successoral », in Ekambi Dibongue, Guillaume (Dir.). *Le chef, la famille et le pouvoir. La tendance dynastique dans les États africains*, Yaoundé, Éditions Ifrikiya : 163-192 ;
 - Zelao, Alawadi (2017). « Autorités traditionnelles et désir d'hégémonie dans le champ politique au Nord-Cameroun. », *Romanian Political Science Review*, n°17-2 : 355-376.

Normes éditoriale

L'Afrique en Mutation, *Revue Africaines des Mutations Sociales et Politiques* publie des travaux inédits en rapport avec les évolutions et involutions en cours dans le continent africain. Les manuscrits proposés ne doivent pas être concurremment soumis pour publication dans une autre revue et/ou projet d'ouvrage collectif. En ce qui concerne les contributions proposés pour publication dans un numéro thématique, ils font l'objet d'évaluation et d'expertise par des experts selon l'orthodoxie en matière de *peer reviewed expertise*. Un coordonnateur est désigné pour coordonner chaque numéro thématique faisant l'objet d'appel à contribution. Une rubrique *Varia* est prévue pour chaque numéro thématique. Elle est consacrée à la publication des travaux hors thématique. Les propositions peuvent être envoyées à cette adresse mail : lafriqueenmutation@gmail.com. Les articles, compte-rendus et notes de recherche hors thème sont évalués par des membres du conseil/comité scientifique qui se prononcent sur leur originalité et leur plus-value heuristique et scientifiques. Ces évaluations sont faites en double aveugle.

[La citation est mise en évidence. Les galeries proposent des éléments conçus pour s'intégrer tout naturellement dans l'aspect général de votre document.]

[La citation est mise en évidence. Les galeries proposent des éléments conçus pour s'intégrer tout naturellement dans l'aspect général de votre document.]

NB : les travaux soumis à l'évaluation ne doivent pas excéder 10.000 mots.

Présentation des manuscrits

• Titre en français et en anglais, police : times news roman, taille 12 (citations longues de plus de 4 lignes taille 11 interligne simple).

- Interligne des titres et sous titres : 12.
- Référence dans le texte : nom, année de publication : extension de(s) page(s).
- Dans la bibliographie : nom, prénom année de publication (entre parenthèse suivie d'un point), titre de l'ouvrage en italique, ville d'édition, maison d'édition. Exemple : Weber, Max (1971). *Economie et société*, Paris, Plon.
- Article de revue : nom, prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèse suivi d'un point, titre de l'article entre guillemets, numéro, deux points extension des pages. Exemple : Lacam, Jean-Patrice (1988). « Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », *Revue française de science politique*, n°38-1 :23-47.
- Texte : interligne simple, taille 12
- Citations longues (plus de quatre ligne) en exergue, police simple, taille 11.
- Note de bas de page : police simple, taille 10.
- Résumés et abstracts (version anglaise du résumé) pas plus de 250 mots accompagnés de 5 à 7 mots clés (Key-words)

Note éditoriale

Aristide M. Menguele Menyengue.....6

Les trois âges de l'intégration des chefs traditionnels dans le champ politique moderne au Cameroun (1947-2026) : l'âge d'or, l'âge de l'effacement et l'âge de la renaissance

Cyrus Dariel Mbengue Moukouri11

Droit, identités et société : réflexions sur la conceptualisation de l'autochtonie au Cameroun

Alphonse Bernard Amougou Mbarga.....42

La réforme de la Commission de l'Union africaine : analyse des mutations engendrées par la réforme institutionnelle de l'Union africaine

Louis Paul Ongono..... 54

La riposte africaine au coronavirus : une démarcation complexe vis-à-vis du modèle occidental

Yannick Jeannot Mbom68

Instabilité et intégration en Afrique centrale : le cas de la CEEAC

Catche Mohamadou Azzedine101

La politisation du sentiment anti français au Cameroun

Cédric Arnold Angon Menyengue.....120

Le *soft power* à l'ère des réseaux sociaux et des influenceurs d'État : quelles perspectives pour le Cameroun ?

Ousman Bassa136

De la posture défensive à la pro action stratégique : analyse du dispositif communicationnel en situation de crise au Cameroun

Célestin Franck Léonel Éyiké.....147

L'irréalisme de la Francophonie économique pour le développement de l'Afrique subsaharienne francophone. Une analyse néo-institutionnaliste

Cyrille Dombou Tamo.....161

***Revue Africaine des Mutations Sociales et Politiques,
Vol.2, n°2, 2026***



L'AFRIQUE EN MUTATION



copyright
all rights reserved

L'Afrique en Mutation : Revue Africaines
des Mutations Sociales et Politiques:

ISSN 1144-875X



9 771144 875007